



LA PATTE D'OIE

S'Neja us Sarmersche

Le magazine municipal de la commune de Sermersheim

LES FINANCES
4 COMMUNALES
2016 & 2017

FÊTE DE NOËL
15 2016 & 2017
Les Séniors en Fête !

24 PORTRAIT DE
L'ARTISTE :
Gaby Kretz

Années 2016
/ 2017
www.sermersheim.fr

N°

45



DOSSIER

LA COMMUNE FAIT SA RENTRÉE !

S'Neja us Samersche

Le magazine municipal : années 2016 / 2017

SOMMAIRE

EDITO	P.3
LES FINANCES	P.4
SÉNIORS EN FÊTE	P.7
INTERVIEW ROSACE	P.10
DÉCISIONS DU CONSEIL 2016	P.12
DÉCISIONS DU CONSEIL 2017.....	P.14
PROJET SCOLAIRE	P.15
HOMMAGE	P.18
FLEURISSEMENT 2016	P.20
FLEURISSEMENT 2017	P.21
EN BREF & EN IMAGES	P.22
PORTRAIT	P.24
LES ASSOCIATIONS	P.26
RESPONSABILITÉS RIVERAINS	P.44
ETAT CIVIL 2016	P.47
ETAT CIVIL 2017	P.49
INFORMATIONS PRATIQUES	P.51
DON DU SANG	P.52
INFORMATIONS PRATIQUES	P.54

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Yves GUILLOU

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Anne-Cécile LEIMBACH

TEXTES ET RÉDACTIONNELS :
Commission Communication

IMPRESSION :
Imprimerie HANSI

Tirage : 500 exemplaires

ÉDITO DU MAIRE

« 2017 a vu

également la pose de
la fibre optique dans
le village. »



Adieu 2017 et bienvenue 2018.

Cette « Patte d'Oie » 2018 est assez particulière, puisqu'elle reprend certains des événements qui ont marqués les années 2016 et 2017.

En 2016, nous avons réalisé des travaux de mise en conformité sur les terrains de football, créé un Columbarium et un Jardin du Souvenirs au cimetière, réalisé un aménagement paysagé à l'aire de jeux et de plus grande envergure, restauré la mairie en son extérieur.

La rénovation de la mairie, répond à notre obligation d'entretenir le patrimoine communal. Nous avons choisi d'y apporté tout le soin que ce bâtiment mérite, en raison de sa belle architecture. La commission travaux, sous la responsabilité de l'adjoint Christophe Suhner, a fait le choix d'une restauration de qualité et durable dans le temps. Nous en avons profité pour améliorer l'isolation thermique et nous mettre en conformité pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Cela nous a valu des subventions de l'Etat.

En 2017, nous avons travaillé sur un grand projet structurant, fruit de deux années de réflexions et de travaux préparatoires : il s'agit de la future école communale et accueil périscolaire, projet porté à la fois par la Commune de Sermersheim et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Le projet a été monté par le CAUE en la personne de l'architecte Gaël Hilbert. 40 cabinets d'architectes se sont portés candidats, 3 ont été retenus pour concourir. C'est le cabinet d'architectes Véronique Auger - Dominique Rambeaud de Colmar qui a remporté le concours et dirigera la construction sous le contrôle de la commission travaux.

La presse régionale a déjà fait une présentation sommaire du projet, une réunion publique se

tiendra vers le 15 février 2018 à la MTL, là les architectes nous feront une présentation complète de la future école.

Le chantier a débuté le 18 décembre 2017 par le lot démolition, attribué à la Société Huffling de Sermersheim.

2017 a vu également la pose de la fibre optique dans le village. Tous les foyers sont desservis, à chacun de choisir un opérateur pour effectuer le raccordement et souscrire un abonnement. L'adjoint Fernand Willmann a suivi de près la pose de cet équipement en collaboration avec la société Rosace.

Les jardins communaux ont pris une belle allure avec les décors peints par l'adjoint Jacky Blumert, cela participe à la gaieté de notre environnement.

Je tiens à rendre hommage aux Associations du village, à leurs membres, tous bénévoles, qui oeuvrent pour organiser de bonnes animations et de belles festivités. Je les remercie de savoir créer les événements qui ponctuent les moments heureux et conviviaux que nous avons connus tout au long de l'année.

J'adresse mes remerciements également à l'équipe Communale, la Directrice des Services, les employés, pour le travail dévoué de chaque jour, leur participation à l'accueil et à l'entretien dans le village, l'aide apporté aux personnes. Et puis, ma reconnaissance au Conseil Municipal, qui m'apporte ses compétences, son soutien dans la conduite quotidienne des affaires de la Commune.

En ce début d'année 2018, je vous adresse à tous mes vœux les plus chaleureux, que cette année vous apporte joie, bonheur, santé.

Votre Maire.

LES FINANCES COMMUNALES

LE BILAN FINANCIER DE LA COMMUNE POUR LES ANNÉES 2015 ET 2016

La remarque préalable à faire est que les résultats de l'exercice 2015 reflètent la première année d'exercice complète du Conseil Municipal en place.

Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2015 est de 363.342 €, celui de l'exercice 2016 (arrêté début 2017) est de 392.278 € - les résultats cumulés des deux exercices 2015 et 2016 sont respectivement de 207.721 € et 227.102 € car ils prennent en compte le déficit d'investissement cumulé qui était de 155.621 € pour 2015 et 165.176 € pour 2016.

L'année 2015 a été particulièrement pauvre en investissements, les seuls travaux réalisés auront été ceux nécessaires pour la Maison du Temps Libre avec le remplacement des portes fenêtres de la Salle de réunion au 1er étage ainsi que les travaux préparatifs pour la Mairie et l'accès PMR. Des travaux ont été réalisés sur l'appartement de la Mairie et notamment la mise à neuf de la salle de bains, ainsi que le réaménagement du bureau de la Mairie.

Côté investissements au titre de l'année 2016, l'activité s'est centrée principalement sur les travaux de réhabilitation de la Mairie (pour un coût de 254.934 €) ainsi que l'aménagement de la zone de loisirs et la création du columbarium et du jardin des souvenirs. Un investissement final a également été réalisé sur le complexe sportif afin d'utiliser le dernier volet de subvention départementale qui avait été attribué.

Au niveau des bilans de fonctionnement des deux exercices, la gestion régulière et le suivi régulier a permis de clôturer les exercices sur des bases très saines et en-deça du budget des exercices.

En 2016, des efforts ont été réalisés sur les dépenses de fonctionnement, et en terme de charges de personnel, le poste a été revu en baisse suite au décès d'un agent communal. Pour les recettes de fonctionnement, celles-ci ont légèrement baissées également entre 2015 et 2016 quelque peu pour les mêmes raisons.

Les chiffres clés des exercices 2015 et 2016 en quelques tableaux et graphiques :

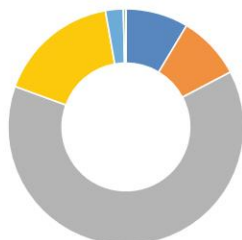
ANNÉE 2015

Bilan financier 2015 - Fonctionnement	
Dépenses Fonctionnement	
Charges à caractère général (fournitures taxes, services extérieurs) : 159.499 €	159 499,00 €
Charges de personnel : 181.384 €	181 384,00 €
Atténuation de produits(FNGIR) : 42.260 €	42 260,00 €
Charges de gestion courante (Elus, subventions, autres dépenses obligatoires) : 80.668 €	80 668,00 €
Charges financières (intérêts emprunt) : 37.981 €	37 981,00 €
Charges exceptionnelles : 33.728 €	33 728,00 €
Opérations d'ordre : 6.000 €	6 000,00 €
Total DEPENSES :	541 520,00 €
Recettes Fonctionnement	
Atténuation de charges (remboursement rémunération personnel) : 59.531 €	59 531,00 €
Produits des services (bois, chasse..) : 60406 €	60 406,00 €
Impôts et taxes (TF - TH - CVAE) : 438.599 €	438 599,00 €
Dotations et participations : 115.270 €	115 270,00 €
Autres produits (Divers Loyers - MTL) : 16.982 €	16 982,00 €
Produits exceptionnels : 2.347 €	2 347,00 €
Total :	693 135,00 €
Report de l'exercice 2015 :	211 727 €
Total RECETTES Cumulées :	904 862,00 €
Résultat fonctionnement Cumulé :	+ 363.342 €
Résultat de l'Exercice 2015 Cumulé	207 721,00 €
Résultat cumulé section Fonctionnement	363 342,00 €
Résultat cumulé section Investissement	-155 621,00 €

Bilan financier 2015 - Investissement	
Dépenses Investissement	
Aménagement entrée du village	7 908,00 €
Terrain de foot	5 429,00 €
Porte Club house (sinistre gens du voyage)	2 188,00 €
MTL - Portes placard	2 123,00 €
Honoraires ERP (MTL-Eglise)	2 040,00 €
Honoraires ERP (Mairie)	1 440,00 €
Presbytère - Main courante	1 170,00 €
Travaux Logement Mairie	18 604,00 €
Illuminations Noël	2 342,00 €
Mobilier	908,00 €
Opération patrimoniale	25 200,00 €
Remboursement emprunts (capital)	152 188,00 €
Total :	221 540,00 €
Déficit Investissement reporté	38 172,00 €
Total DEPENSES Cumulées :	259 712,00 €
Recettes Investissement	
Subventions	4 995,00 €
Dotations et fonds divers	67 896,00 €
Opération d'ordre	6 000,00 €
opération patrimoniale	25 200,00 €
Total :	104 091,00 €
Total RECETTES :	104 091,00 €
Résultat Investissement Cumulé :	- 155.621 €

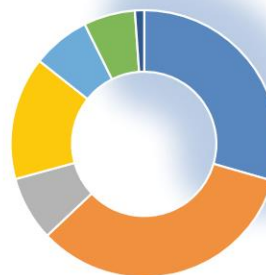
LES FINANCES COMMUNALES

Recettes de Fonctionnement
Total : 693.135 €



- Atténuation de charges (remboursement rémunération personnel) : 59.531 €
- Produits des services (bois, chasse..) : 60406 €
- Impôts et taxes (TF - TH - CVAE) : 438.599 €
- Dotations et participations : 115.270 €
- Autres produits (Divers Loyers - MTL) : 16.982 €
- Produits exceptionnels : 2.347 €

Dépenses de Fonctionnement
Total : 541.520 €



- Charges à caractère général (fournitures taxes, services extérieurs) : 159.499 €
- Charges de personnel : 181.384 €
- Atténuation de produits(FNGIR) : 42.260 €
- Charges de gestion courante (Elus, subventions, autres dépenses obligatoires) : 80.668 €
- Charges financières (intérêts emprunt) : 37.981 €
- Charges exceptionnelles : 33.728 €
- Opérations d'ordre : 6.000 €

ANNÉE 2016

Bilan financier 2016 - Investissement

Dépenses Investissement	
Zone de loisirs	10 662,00 €
Jardin du souvenir	7 300,00 €
Ferrain de foot	11 010,00 €
MTL - Eglise	7 000,00 €
Travaux Mairie (acomptes)	254 934,00 €
Voirie	2 440,00 €
Copieur école	2 664,00 €
Remboursement emprunts (capital)	76 221,00 €
Total :	372 231,00 €
Déficit Investissement reporté	155 621,00 €
Reste à réaliser de 2015	119 904,00 €
Total DEPENSES Cumulées :	647 756,00 €
Recettes Investissement	
Subventions	90 716,00 €
Dotations et fonds divers	181 635,00 €
Emprunt pré financement TVA travaux Mairie	100 000,00 €
Opération d'ordre	6 000,00 €
Total :	378 351,00 €
Reste à réaliser de 2015	104 229,00 €
Total RECETTES Cumulées :	482 580,00 €
Résultat Investissement Cumulé :	- 165.176 €

Bilan financier 2016 - Fonctionnement

Dépenses Fonctionnement	
Charges à caractère général (fournitures taxes, services extérieurs) :	170.155 €
Charges de personnel :	168.307 €
Atténuation de produits(FNGIR) :	42.260 €
Charges de gestion courante (Elus, subventions, autres dépenses obligatoires) :	61.320 €
Charges financières (intérêts emprunt) :	34.031 €
Charges exceptionnelles :	151 €
Opérations d'ordre :	6.000 €
Total DEPENSES :	482 224,00 €
Recettes Fonctionnement	
Atténuation de charges (remboursement rémunération personnel) :	42.135 €
Produits des services (bois, chasse..) :	55.856 €
Impôts et taxes (TF - TH - CVAE) :	419.262 €
Dotations et participations :	115.009 €
Autres produits (Divers Loyers - MTL) :	19.754 €
Produits exceptionnels :	2.497 €
Total :	654 513,00 €
Report de l'exercice 2015 :	219 989 €
Total RECETTES Cumulées :	874 502,00 €
Résultat de fonctionnement Cumulé :	+ 392.278€
Résultat de l'Exercice 2016 Cumulé	227 102,00 €
Résultat cumulé section Fonctionnement	392 278,00 €
Résultat cumulé section Investissement	-165 176,00 €

LES FINANCES COMMUNALES

Dépenses de Fonctionnement

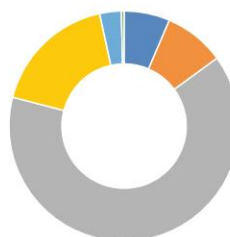
Total : 482.224 €



- Charges à caractère général (fournitures ta extérieurs) : 170.155 €
- Charges de personnel : 168.307 €
- Atténuation de produits(FNGIR) : 42.260 €
- Charges de gestion courante (Elus, subvent dépenses obligatoires) : 61.320 €
- Charges financières (intérêts emprunt) : 34
- Charges exceptionnelles : 151 €
- Opérations d'ordre : 6.000 €

Recettes de Fonctionnement

Total : 654.513€



- Atténuation de charges (remboursement rémunération personnel) : 42.135 €
- Produits des services (bois, chasse..) : 55.856 €
- Impôts et taxes (TF - TH - CVAE) : 419.262 €
- Dotations et participations : 115.009 €
- Autres produits (Divers Loyers - MTL) : 19.754 €
- Produits exceptionnels : 2.497 €

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Les travaux de la rénovation de la Mairie concernait deux domaines : le remplacement de toiture et la rénovation de la facade de la Mairie ainsi que les fenêtres et portes d'accès, et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite qui concernait la rampe d'accès puis la reprise des toilettes et l'accueil au secrétariat de la Mairie. Les travaux de reprise de la peinture à l'intérieur des locaux seront réalisés ultérieurement et concerneront le bureau du secrétariat ainsi que le hall d'entrée et l'accès à la salle d'honneur de la Mairie.

L'ensemble des travaux à fait l'objet de demandes de subvention pour chacun des deux domaines et des réponses positives ont été recues avec le fond de soutien qui a été mis en place en 2016 et la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) qui est un accompagnement financier de l'Etat.

Le plan de financement a été ficelé avec un autofinancement de l'ordre de 248.192 €, résultante de la bonne gestion passée des finances communales et qui a permis de réaliser ces travaux sans avoir recours à un emprunt.

Ce plan de financement est enfin complété par la récupération d'une partie de la TVA au travers du fonds de compensation de la TVA.



Travaux MAIRIE et Accessibilité PMR

DEPENSES TTC	
Travaux Mairie	285.270,00 €
Travaux PMR - Mairie	118.406,00 €
TOTAL :	403.676,00 €
RECETTES	
Subventions :	106.782,00 €
Travaux PMR - Mairie	
DETR	26.315,00 €
Dotation de Soutien	39.667,00 €
Travaux Mairie	
DETR	31.291,00 €
Dotation de Soutien	9.509,00 €
FCTVA :	48.702,00 €
Autofinancement :	248.192,00 €
TOTAL :	403.676,00 €

FÊTE DE NOËL

LES SÉNIORS EN FÊTE :

La tradition est bien établie, le premier dimanche de Janvier, nos séniors de 65 ans et plus sont invités par la Commune pour leur journée annuelle. 2017 tout comme 2018 ont respecté la tradition ! Pour chacune des deux éditions, la Commune, la Commission Sociale et les élus locaux ont accueillis une cinquantaine de personnes de la commune. On pourra presque dire les habitués, mais aussi les nouveaux invités, les personnes nées en 1951 et en 1952. Tour de table et de salle ... en photos majoritairement !

Si en 2017 les organisateurs de cette journée des Séniors ont dû déblayer la neige, ils étaient plus tranquilles en 2018. Après avoir été saluées à l'entrée de la salle par les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints(es), les personnes se sont attablées pour écouter le mot de bienvenue du premier magistrat de la commune Yves Guillou. Ce dernier était revenu sur les actualités phares locales des deux années avec en point d'orgue pour 2018 la construction du nouveau groupe scolaire. Ce sont les Conseillers départementaux, Laurence Muller-Bronn et Denis Schultz qui sont intervenus pour évoquer les actualités départementales et intercommunales et aussi souligner l'importance du projet conduit par la commune en 2018. Dans la foulée, c'est Fernand Willmann, responsable de la commission sociale entouré des membres de la dite commission qui présenta le programme de la journée.

Un menu signé Frédéric Bertrand

Le menu des deux éditions a été signé Frédéric Bertrand, maître cuisinier à l'Auberge des Sauterelles et qui a concocté un repas de fête (en 2016 du foie gras maison sur une gelée de coings et un stolle

brioché, avant un plat chaud autour d'un saumon en papillote à la crème de poireaux sur sa poêlée de légumes au beurre blanc, et le tout accompagné des spaetzles maison – en 2017, une papillote de saumon d'Ecosse sur un lit de poireau et du riz suivi d'un veau en cuisson basse température accompagné de légumes et un gratin dauphinois) ... un régal pour les papilles ! Pour compléter la carte culinaire, la commission sociale a présentée un très large plateau de fromages et un dessert autour de remarquables douceurs de la boulangerie locale

La Chorale Sainte Cécile rassemble tous les suffrages en 2016 En matière d'animation de la journée, Damien et Corinne deviennent des habitués et tous les deux se fondent dans ce moule de nos séniors à merveille. Ce sont eux qui ont animés musicalement les deux éditions. En fil rouge tout au long de la journée, leurs interventions musicales ont été appréciées et toujours avec une volumétrie qui a permis les nombreux échanges autour des tables. Côté animation, c'est la Chorale Sainte Cécile de notre village, autour de Sylvia Keyser, André Dutter et Claude Spitz qui a formidablement relevé le défi en 2016 et les chansons de circonstance du premier répertoire, mais aussi celle plus populaire de leur seconde apparition et répertoire, ont accrochés l'approbation quasi unanime de la salle. En 2017, on a fait place à micro-trottoir de blagues alsaciennes, sur le principe d'un Wetz-Owe, animé par William Muhr, qui a enthousiasmé la salle à l'aube de ses 80 ans.

Un baisser de rideau tardif ... à chaque fois !

Cette journée des séniors versus 2017 & 2018 a recueillie beaucoup de gros suffrages et tout le monde

est reparti le soir, tardivement, et ce n'est qu'en toute fin d'après-midi que résonnait les dernières notes musicales, avec vraiment le plaisir partagé d'une superbe journée elle-même partagée à l'unisson.

A présent, rendez vous en 2019, le 6 Janvier très exactement ... avec peut être le passage de quelques rois mages et aussi la participation de la nouvelle classe d'âge, les nés en 1953 !



FÊTE DE NOËL

2016

RETOUR
EN
IMAGES



FÊTE DE NOËL



2017
RETOUR
EN
IMAGES



INTERVIEW



Le chantier de la fibre optique pour notre commune a démarré en début d'année ce jour, le réseau est totalement posé en souterrain. Les prochaines étapes seront celles de desservir l'ensemble des maisons individuelles, ce qui se fera à l'automne mais auparavant des informations vous seront communiquées par voie de newsletter et de réunion publique. Pour comprendre l'enjeu, l'interview de Franck Pottier de la société Rosace :

Pouvez vous présenter brièvement la société ROSACE FIBRE qui porte le projet de déploiement de la fibre optique en Alsace notamment ?

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin).

Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, la société ROSACE est chargée de déployer la fibre optique sur plus de 700 communes en Alsace, entre 2017 et 2022.

Rosace assure l'interface entre la Région Grand Est et les Fournisseurs d'Accès Internet, au bénéfice des particuliers et des entreprises.

En termes de coût, quelle sera le « prix à payer » pour avoir accès au Très Haut Débit (THD) dans les foyers de la commune ?

Le coût du raccordement à la charge de la collectivité est de 175 euros par prise. Initialement, ce coût était de 350 euros. Il a été réduit de moitié grâce à la mobilisation des actionnaires de la société Rosace. A titre indicatif sachez que le coût par prise pour les municipalités peut aller jusqu'à 500 euros dans certains départements.

Pour le particulier, le raccordement à la fibre optique

est gratuit. Il n'a à payer que les éventuels frais de mise en service fixés par les opérateurs privés et bien sûr l'abonnement mensuel. Chaque opérateur établit librement ses offres, le particulier aura accès à Internet Très Haut Débit grâce à des offres multiples qui lui permettront de choisir le meilleur rapport qualité-prix en fonction de ses besoins.

Pour les professionnels, des offres spécifiques seront proposées par des opérateurs incluant la mise en service de la fibre et des services sur mesure comme par exemple, l'infogérance, le cloud computing, la visioconférence etc. Les professionnels pourront aussi contacter nos équipes, afin d'obtenir plus de renseignements sur le raccordement de leur entreprise.

Est-ce que toutes les habitations de la commune seront desservies en fibre optique ? Qu'en est-il de notre zone tertiaire et d'habitation situé au-delà de la voie ferrée, y compris le gîte rural situé vers Stotzheim ? De la même façon, qu'en sera-t-il de l'équipement de notre complexe sportif ou le club sportif utilise déjà à ce jour la tablette pour les feuilles de match informatisées ?

Le nombre de foyers à raccorder a été établi sur la base du recensement de 2013. Si entre-temps de nouvelles constructions ont vu le jour dans la commune, elles seront raccordées directement par Rosace sans surcoût pour la collectivité.

Le contrat qui lie Rosace à la Région Grand-Est est clair, la fibre optique doit être déployée jusqu'au domicile des habitants de la Région Alsace. Ce déploiement ne peut être livré à plus de 100 mètres de l'habitation. Il existe néanmoins quelques cas de logements isolés (moins de 500 logements), pour lesquels une alternative sera proposée au cas par cas.

En tout état de cause, pour bénéficier de la fibre optique, au-delà du déploiement que réalise Rosace, le client final quel qu'il soit – que ce soit un particulier, une entreprise ou un bâtiment public – doit souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet.

Comment seront desservies les maisons multi-familles ou multi-fonctions comme par exemple l'Auberge des Sauterelles qui a une partie privative, une partie restauration et une partie gîte, ou encore le Relais de l'III, l'hôtel à l'entrée de notre commune ?

Dès lors qu'un bâtiment compte plus de quatre logements ou plusieurs propriétaires la demande d'installation de la fibre optique doit être formulée par le gestionnaire de l'immeuble (Syndic) ou votée par l'Assemblée générale des propriétaires. Les détails se trouvent sur le site internet de la société Rosace.

INTERVIEW

► **Pour faire face au déploiement sur toute la région Alsace, disposez vous d'assez de main d'œuvre pour respecter vos plannings ?**

Le projet Rosace porte sur le déploiement de 13 000 kilomètres de fibre optique d'ici à 2022. Au plus fort du chantier, 500 personnes seront mobilisées. 300 personnes seront recrutées. 100 personnes seront formées chaque année dans une Ecole de la fibre optique créée spécialement pour ce projet à Strasbourg. Des offres d'emplois sont régulièrement publiées par les partenaires de Rosace. Le planning de déploiement figure dans la convention qui lie la Région Grand Est à Rosace. Il sera donc scrupuleusement respecté.

Qui sera en charge de la maintenance du réseau fibre de la commune de Sermersheim ?

Je rappelle que la société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique. Concrètement, la société ROSACE EXPLOITATION se chargera de maintenir le réseau fibre optique en bon état sur une période de 30 ans. Cette société est détenue à part également par Altitude Infrastructure Exploitation et Muller TP (Groupe NGE). ■

Interview de Franck POTTIER,
Responsable Construction Département du Bas-Rhin
(67)



LES QUESTIONS FRÉQUENTES QUANT À ROSACE :

Est-ce que les opérateurs nationaux (Orange, Free, SFR, etc ...) sont présents dans les offres ?

Non pour l'instant seul Bouygues (non encore commercialisable à Sermersheim) a contracté une convention avec Rosace. Mais vu le déploiement annoncé sur le Grand Est, il y a de fortes probabilités que ces opérateurs rejoignent les fournisseurs d'accès actuels

Y-a-t-il des frais d'installation à prévoir pour l'arrivée de la fibre optique ?

Pas de frais d'installation à payer pour l'arrivée de la fibre optique dans les maisons individuelles, par contre, en fonction des opérateurs des frais sont à prévoir. Le site internet de chaque opérateur détaille les éventuels frais

Par contre, en fonction des demandes individuelles des frais inhérents au déploiement de la fibre optique à l'intérieur du domicile peuvent exister. Il en est de même si des travaux préalables sont nécessaires pour la pose de la fibre optique au cas ou aucun dispositif n'existe

Quel est le délai de pose de la fibre optique ?

En moyenne après passation de commande chez un des fournisseurs un délai d'une quinzaine de jours est à prévoir.

Pour toutes vos questions relatives à la fibre optique, vous pouvez adresser un mail à :
sermersheim-comm@orange.fr
Nous essaierons de vous apporter les réponses nécessaires.

LES OPERATEURS PRÉSENTS À CE JOUR SUR ROSACE

Les opérateurs qui ont conventionnés avec Rosace sont : La Fibre Vidéofuture, K-Net, ComCable, Vialis, Wibox, Coriolis et Bouygues Le détail des offres de ces fournisseurs sont accessibles sur le site :

<https://www.rosace-fibre.fr/>

Par ailleurs, nous vous encourageons à vous inscrire sur la newsletter de Rosace qui vous permet à fréquences très régulières de recevoir les informations et les évolutions du réseau Rosace.

DÉCISIONS DU CONSEIL 2016

EN 2016

Au mois de Février

Principalement deux modifications à apporter au PLU de la commune, avec notamment l'alignement possible pour les constructions à caractère agricole sur les limites séparatives et aussi la mise à jour de la liste des Servitudes d'utilité publique avec la ligne électrique souterraine entre le poste Scheer et Sélestat.

Le point important de cette séance était la validation de l'avant projet détaillé des travaux de la Mairie et de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) au bâtiment, tant sur la partie technique des travaux que sur le plan du financement de ces travaux.

Au mois d'Avril

La grosse partie de la réunion du mois d'Avril était réservée à l'approbation des comptes administratifs de l'exercice 2015 et l'affectation du résultat, ainsi que l'approbation du budget primitif de l'exercice 2016, un budget qui contiendra un premier gros chapitres de travaux avec ceux prévus pour la rénovation de la Mairie. Dans le cadre de ce budget 2016, les taux d'imposition locaux ont également été maintenus à la base 2015.

Au mois de Mai

Le Conseil Municipal a traité un volet « agricole » avec la modification effective du PLU par rapport aux limites séparatives, et aussi, la validation du renouvellement du Bureau de l'Association Foncière.

Côté travaux, l'ouverture des offres a permis d'arrêter les entreprises qui interviendront sur le chantier de la Mairie. Au niveau des artisans locaux, les sociétés Gerko et Laurent Keyser ont été retenues.

Enfin, après la dissolution du CCAS en Novembre 2015, le résultat positif du compte administratif de l'exercice 2015 sera intégré dans le budget communal de l'exercice 2016.

Au mois de Juin

La séance a principalement traité le second grand projet de la mandature, à savoir la construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire sur la propriété Spitz. A l'unanimité le Conseil Municipal a délibéré en faveur de l'étude de réalisation de la construction d'une école élémentaire. De même il a été approuvé la convention

de co-maitrise d'ouvrage avec la Communauté des Communes de Benfeld pour la construction du périscolaire.

Des décisions importantes relatives à la Communauté des Communes ont également été prises : l'accord de la commune pour la fixation du périmètre de la nouvelle communauté des communes qui sera issue de la fusion de la Cocoben avec celles du Rhin et du Pays d'Erstein, en d'autres termes, la commune a donnée son accord pour le principe de fusion. Il a également été accepté la rétrocession de la voirie à la commune, avec la mise à disposition suite à cette opération d'un fond de concours de 63.665,55 €.

Côté personnel, le Conseil Municipal a aussi autorisé le renouvellement des contrats CAE qui arrivaient à expiration afin de maintenir l'équipe technique à effectif constant.

Au mois de Septembre

Il a été question d'urbanisme avec la suppression du PAE « Rue de la Rivière » et la mise en application sur le secteur redéfini (au sein duquel toutes les parcelles ne sont pas urbanisées) de la Taxe d'Aménagement, dont le montant a été fixé en séance.

Côté travaux, le Conseil Municipal a adopté des travaux complémentaires pour la Mairie et notamment le remplacement des portes côté cour, ainsi que le remplacement par une cloison avec porte palière de l'appartement de la Mairie.

Ont également été approuvés dans la même séance : la réalisation d'un colombarium de 6 cases et d'une stèle « jardin du souvenir » au cimetière, ainsi que la réalisation de places de stationnement dans la Rue des Forgerons entre les propriétés Jules Kretz et Armand Kretz.

Au mois d'Octobre

La fusion des communautés des communes a été à l'ordre du jour, avec la répartition des sièges entre les 28 communes. Notre commune sera représenté par le Maire en qualité de conseiller communautaire titulaire et le 1er adjoint en qualité de membre communautaire suppléant. Le Conseil Municipal a entériné cette proposition, tout comme le nom de la future comcom, son siège et la compétence de la trésorerie à celle de Benfeld.

Au niveau local, il a été décidé le financement des

DÉCISIONS DU CONSEIL 2016

► travaux de la Mairie par l'ouverture d'un prêt relais de 100.000 € au taux fixe de 0.65% pour préfinancer la TVA, et celle d'une ligne de trésorerie de 200.000 € qui sera compensée partiellement par le versement des subventions négociées sur le dossier.

TARIFS DE LOCATION MTL 2018 :

TARIFS LOCATION MTL	du 1er Mai au 30 Septembre du 1er Octobre au 30 Avril + 50 Euros		
	Ass. Locales	Locaux	Extérieurs
Grande salle SANS cuisine le Week-End	120,00 €	120,00 €	200,00 €
Grande salle AVEC cuisine le Week-End	290,00 €	290,00 €	450,00 €
Grande Salle en semaine HORS Week-End (1 jour - 1/2 jour - 1 soir)	150,00 € 50,00 €	150,00 € 50,00 €	180,00 € 120,00 €
Petite Salle - Louée seule pour occupations ponctuelles		50,00 €	80,00 €
Locations Annuelles : du 1er Septembre au 30 Juin à raison de 1 h / semaine	150 € /année		
Service Animation Jeunesse COCOBEN	Gratuit		
Donneurs de SANG (4 collectes dans l'année)	Gratuit		
Tarif Horaize pour Associations Extérieures			12,00 €
Friteuse	Gratuit pour les associations locales	30,00 €	30,00 €
CAUTION SALLE	Néant pour les associations locales	1.000,00 €	1.000,00 €
Tireuse	Gratuit pour les associations locales	30,00 €	30,00 €
CO 2	10,00 €	10,00 €	10,00 €
CAUTION salle avec Tireuse + CO2	Néant pour les associations locales	1.600,00 €	1.600,00 €

Associations Locales : Gratuit pour 1 manifestation par an, hors période de forte affluence extérieure ou autre manifestation payante qui serait prioritaire : participation aux frais de fonctionnement : 90 €
* Extension pour 1 gratuité tous les 2 ans : au Basket Club Kogenheim/Sermesheim - Donneurs de Sang - KOSER

Tout accessoire (vaisselle, couverts...) cassé ou perdu sera facturé au prix d'achat unitaire	Remise en état de propreté de la salle	200,00 €
	Lustrage	100,00 €
	Nettoyage de la friteuse	100,00 €

Au mois de Décembre

Une séance au pas de charge avec principalement la validation du prolongement du contrat CAE de la personne s'occupant du nettoyage des écoles et des bâtiments publics de la commune, ainsi que les accords sur les demandes de subvention dont celle relative au CSI de Kogenheim - Sermersheim, à hauteur équivalente de 2.000 € comme la commune de Kogenheim, pour le remplacement du tableau d'affichage et chronomètre permettant la pratique du sport de compétition.

Parmi les autres points notoires de la séance : le début du chantier pour la mise en place de la fibre optique à partir de Janvier 2017 et le concours d'architecte pour le nouveau groupe scolaire/périscolaire attribué au cabinet Auger Rambeaud de Colmar.

Participations des élus aux séances du Conseil Municipal de l'année 2016.

Pour les 15 élus, le taux de participation aux séances du Conseil Municipal a été de 75.24% , le taux de présentation de pouvoir a été de 21.90 % et le taux d'absence non excusée de 2.86%. Avec une moyenne de présence de 11 conseillers municipaux sur 15, on ne peut que se satisfaire de l'importance des décisions qui ont été prises, pas toujours à l'unanimité somme toute.



DÉCISIONS DU CONSEIL 2017

Au mois de Février

Outre le renouvellement du personnel communal, le Conseil Municipal s'est dit favorable à l'adhésion du Synd'III (Syndicat des digues de l'III) au SDEA avec le transfert biens communaux affectés à cette compétence. Par ailleurs, cette session a également donné son accord sur le plan de financement du futur groupe scolaire et a surtout validé le dépôt de dossier pour solliciter la DETR pour le projet ainsi que le Fonds de soutien à l'investissement public local. Dans le cadre de ce même dossier, l'achat de la propriété Spitz et le plan de financement ont été approuvés.

Au mois d'Avril

Classiquement, la séance du mois d'Avril est la plus importante en terme « finances de la commune ». En effet, elle est réservée à l'approbation des comptes administratifs de l'exercice 2016 et son affectation du résultat, ainsi que l'approbation du budget primitif de l'exercice 2017, un budget qui prend déjà en compte les premiers dossiers du nouveau groupe scolaire et donc pour la partie investissement, ce budget s'établit à 2.785.000€. Dans le cadre de ce budget 2016, les taux d'imposition locaux ont également été maintenus à la base 2016.

Au mois de Juillet

Cette séance estivale concernait notamment le personnel communal, avec la prolongation d'un contrat CAE (dont le dispositif a été arrêté entretemps), et la création d'un poste dans le cadre de soutien à l'ATSEM pour la section maternelle

Cette session a également dû se prononcer sur un certain nombre de dispositifs relatifs à la nouvelle communauté des communes (renonciation au pouvoir de police municipal, transferts des zones d'activités économiques). Le point important de la séance a été la décision prise par les édiles de mettre en place dès la rentrée scolaire 2017/2018 le B2i Ecoles qui permettra aux enfants de se familiariser avec les outils informatiques et le numérique. En parallèle, le Conseil Municipal a voté l'acquisition de matériel informatique permettant la formation et la mise en place d'une salle informatique dans les bâtiments de l'école

Parmi les informations importantes qui ont été communiquées lors de cette séance figurent les dispositions d'expulsion prises pour le passage du second groupe de gens du voyage, ainsi que l'impact à prévoir sur le dossier du nouveau groupe scolaire du porter à connaissance du plan de prévention des risques d'inondation.

Au mois d'Août

La seconde séance estivale du Conseil Municipal a été imposée par les contraintes imposées par le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation).

L'impact n'est pas neutre, loin de là, car le surcoût au niveau du projet du nouveau groupe scolaire se chiffre à hauteur de 322.560 € TTC. Par voie de fait, tous les points financiers ont été revus, et cette séance a permis : la validation de l'avant projet définitif, le plan de financement, demande de la dotation de soutien à investissement public local sur la base des nouveaux éléments du dossier, modification de l'avenant pour la convention de co-maitrise d'ouvrage avec la CCCE.

Au mois de Septembre

A l'ordre du jour la modification du PLU notamment par rapport au projet de groupe scolaire mais également, suite au dépôt de dossiers de travaux de particuliers nécessitant une modification du PLU.

Au mois de Octobre

Une petite séance financière avec la fixation des différents loyers au titre de l'année 2018 et l'acquisition d'un terrain qui forme l'angle de la Rue traversière et de la Rue des forgerons afin de garantir une meilleure sécurité devant le futur groupe scolaire. Pour boucler le dossier financier, il a été procédé au remboursement global du pré-financement de la TVA pour les travaux de rénovation de la Mairie et il a été validé l'organisme bancaire pour le grand projet du groupe scolaire.

Au mois de Novembre

Contrairement à Octobre sous le signe des finances, la séance de Novembre a été statutaire et en toile de fonds l'adhésion à différents organismes. Tout d'abord obligatoire avec la nécessité d'adhérer au dispositif préventif des risques psycho-sociaux, puis l'adhésion de la commune au SDEA pour la compétence eau potable, et aussi l'avis favorable de transformation du syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer pour prendre la compétence GEMAPI (gestion du milieu aquatique et prévention des risques d'inondation). Et enfin, la dernière voilure pour le personnel communal avec la reconduction d'un poste à échéance de janvier.

Participations des élus aux séances du Conseil Municipal de l'année 2017.

7 séances de Conseil Municipal donc, pour les 15 conseillers.

Le taux de présence est de 80.95 % et un taux d'absence excusée et remise de procuration de 14.28 % et enfin un taux d'absence non excusé de 4.77%. A noter que la participation dans les différentes commissions de nos élus est également très importante, de même que la représentation extérieure ou la commune est très présente. ■

PROJET SCOLAIRE

LE PROJET DE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

C'est l'un des projets phare de la mandature en cours, à savoir, utiliser à bon escient au niveau de la commune la préemption qui a été faite par l'ancienne municipalité de la propriété Spitz, un ensemble au cœur du village. Parmi les projets figuraient en premier lieu la transformation de l'ensemble en un nouveau groupe scolaire et périscolaire, mais d'autres projets concomitants étaient eux aussi évoqués lors des réflexions post-électorales, comme la transformation de la maison en une résidence pour personnes âgées. La décision prise en Conseil Municipal en 2014 et renouvelée en 2015 a été de s'orienter vers la construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire ... le projet lui avance !

L'opportunité de la propriété Spitz

L'ancienne municipalité, au décès de Madame Spitz, a pris la décision de faire une préemption sur l'ensemble de la propriété nichée au cœur du village et d'une superficie de 28.37 ares. Cette préemption lui permettait d'avoir en quelque sorte la main mise sur les futurs projets d'occupation de la propriété. Le portage a été assuré par l'EPF Alsace, comprenez l'Etablissement Public Foncier.

Cet organisme, dès la signature qui a été faite le 20/12/2013 par l'ancienne municipalité a mis en place une fiscalité dédiée, la Taxe Spéciale d'Équipement, calculée sur la base de 6 € par habitant, et c'est l'EPF qui a négocié le prix d'acquisition de la propriété Spitz. Complémentairement, l'EPF facture à la commune des frais d'intervention, appelés frais de portage qui sont fonction de la durée et donc variables dans le temps et qui sont de 2% par an appliqués au coût d'acquisition. Le contrat de portage pour la propriété a une durée de 4 ans avec un mode d'acquisition à l'amiable et le projet retenu était : création d'équipements publics et d'une résidence seniors.

Aujourd'hui le projet présenté à l'EPF Alsace est la création du nouveau groupe scolaire et périscolaire et la commune est devenue propriétaire des 28.37 ares de terrain en ce début d'année.

Le PMR impose des règles strictes difficilement imputables au bâtiment actuel de l'école

L'aménagement des normes d'accessibilité des PMR (Personnes Mobilité Réduite) s'étend à tous les domaines de la vie quotidienne. Les différents bâtiments doivent répondre à une réglementation dédiée garantissant un accès sécuritaire au bâtiment et les écoles figurent en première ligne dans les ERP (établissements recevant du public). L'école Adélaïde avait bien une rampe d'accès au bâtiment pour les enfants handicapés, et cet accès permettait de desservir l'espace maternelle, mais l'espace élémentaire se situant au premier étage n'offre aucune possibilité d'extension et encore moins l'espace bibliothèque situé encore un étage au-dessus. Les réflexions autour du sujet de l'accessibilité ont conduit au projet, mais pas que ...

L'aménagement des salles en numérique et la reconfiguration des espaces scolaires

Une grande majorité d'écoles disposent aujourd'hui de moyens technologiques qui permettent tant au corps professoral et enseignant qu'aux élèves de pouvoir bénéficier d'outils en relation avec la pratique de la vie courante (accès à internet, utilisation des TBI (Tableau Blanc Interactif), des salles moins compactes et plus spacieuses pour le bien-être des enfants. La construction d'un nouveau groupe scolaire permet de prendre tout cela en compte, et aussi, de pouvoir redimensionner les salles de classe, les espaces de vie au sein de l'école (sanitaires, locaux dédiés pour les professeurs, zone accueil) et surtout de faire en sorte que les écoliers bénéficient d'une vraie salle



PROJET SCOLAIRE

► d'évolution qui ne soit plus la salle de la Maison du Temps Libre.

Le périscolaire devait lui aussi évoluer

Les besoins des familles ont changés, aujourd'hui les couples dans leur grande majorité travaillent tous et la garde des enfants est problématique dans beaucoup de cas, et certains cas insolubles. La solution périscolaire vient en aide ! En effet, aujourd'hui, le périscolaire villageois fonctionne principalement autour de la cantine du midi ou une grosse vingtaine d'enfants sont pris en charge. Mais le périscolaire pourrait aussi évoluer avec une garde en fin de journée scolaire et aujourd'hui les quelques enfants qui sont dans le besoin sont réorientés vers Kogenheim. La nouvelle communauté des communes est également compétente en la matière et a déjà donné son aval pour le projet de périscolaire.

Voilà quelques unes des grandes réflexions qui ont permis de travailler en 2016 sur le sujet et de vous présenter aujourd'hui le projet sur lequel nous travaillons de manière très soutenue ...

Suite à la décision du Conseil Municipal, le Concours d'architecte

Suite à la décision du Conseil Municipal appuyé également par la décision de la Communauté des Communes de Benfeld de travailler sur la réalisation d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire à Sermersheim sur la propriété Spitz, il a été procédé à la mise en place d'une convention de partenariat entre les deux structures, c'était encore la Cocoben qui a porté les démarches visant le concours d'architecte, et aujourd'hui c'est la Communauté des Communes du Canton d'Erstein qui assure la Maitrise d'Ouvrage du projet

La municipalité de Sermersheim a au préalable confié une mission au CAUE et c'est Gaëlle Hilbert qui a conduit le pré-projet et a visité avec une délégation du Conseil Municipal quelques réalisations récentes, qui mêlaient soit une réalisation d'anciennes structures, soit la transformation d'anciens bâtiments, soit la création de nouvelles structures aux côtés de structures existantes, soit la construction de nouveaux groupes scolaires. De toutes ces visites, l'équipe municipale a pu jeter sa première grande réflexion sur

laquelle allait s'appuyer le concours d'architecte

Le Concours d'Architecte a rendu son verdict fin Novembre et la Commune a largement eu voix au chapitre pour le choix définitif de l'architecte. D'ailleurs le verdict a été rendu à l'unanimité car la Commission d'Appels d'offres de la défunte Cocoben et la délégation de la commune composée de quatre conseillers municipaux, du Maire et de l'ensemble des Adjointes, ont tous optés pour le même projet, celui du cabinet Auger Rambeaud Architectes de Colmar.

Au travail dès la semaine suivante et une décision importante qui a été prise !

Dans la foulée de l'attribution du projet, les élus de la commune et de la Cocoben ont accueilli les architectes pour leur faire part des modifications à amener au projet présenté. Avant d'aller plus loin, le projet retenu à conserver la maison Spitz qui dans toutes les réflexions préliminaires disparaissait des projets, mais de l'avis des experts, cette demeure peut être réhabilitée et peut être habitable sans gêner plus que cela le projet du groupe scolaire et périscolaire. De toutes ces réflexions sont donc nées deux décisions que la Commune a prise : isoler la maison et en faire la vente et profitant de cette recette, mettre en œuvre la construction de l'école maternelle qui n'était pas initialement dans le projet. Entretemps, après avoir fait estimé le prix de vente de la propriété la décision a été prise de la démolir car la recette financière possible est très faible et surtout l'espace libéré permet de gagner en surface pour le projet école.

Le nouveau projet est presque déjà définitif ...

On y est ! Le nouveau projet scolaire comportera l'école maternelle et l'école élémentaire et cette décision a permis de présenter une organisation très fluide avec 4 salles de classe qui vont donner sur la cour. Une cour commune mais bien plus spacieuse que la cour actuelle et qui se situera à l'arrière du bâtiment par rapport à la rue traversière. Au milieu du bâtiment général se trouvera la salle d'évolution et juste à côté un espace bibliothèque. Les différents professeurs auront aussi leur lieu de vie et bureau, ainsi qu'un bureau séparé pour la Directrice de l'école. L'école occupera toute la partie tendant vers l'église avec un accès extérieur et direct pour les écoliers de la section

PROJET SCOLAIRE

► élémentaire dans la cour.

Le périscolaire occupera l'aile opposée, vers la maison Spitz et sera constitué de locaux d'animation avec un accès également vers l'espace d'évolution. L'espace cantine se situera au cœur de l'espace périscolaire, alors que les salles de repos accessible par l'école maternelle seront le cas échéant aussi accessibles par le périscolaire.

A présent, on fonce sur tous les sujets

Tous les freins sont lâchés, le Conseil Municipal ainsi que la Communauté de Communes du Canton d'Erstein travaillent de manière acharné sur le dossier en support du cabinet Auger Rambeaud (qui a notamment réalisé la reconfiguration de la salle des Sports de Benfeld). L'acquisition de la propriété Spitz est réalisée, les travaux d'architectes nécessaires à la réalisation de l'APD (avant projet détaillé) sont pour grande partie réalisés et ont permis de faire toutes les démarches nécessaires au financement du projet. Des financements ont déjà été accordés et la participation des élus aux récentes réunions de financement des projets sont autant de sources d'inspiration pour faire en sorte de réduire au maximum les financements restants à la commune. La robustesse financière de la commune à faire face à ce grand projet est elle aussi en cours avec les services de la DGFIP et l'aide de personnes hautement qualifiées dans les finances communales. Le Conseil Municipal a toujours mis un veto suspensif à ce projet si les capacités financières de la commune ne permettraient pas le financement.

Du côté de la CCCE (Communauté Communes Canton d'Erstein) le financement a été validé pour toute la partie périscolaire, dont la superficie de terrain sera donné par la commune à l'euro symbolique.

Les grandes dates à venir pour le projet du nouveau groupe scolaire

Comme la plupart d'entre vous l'a constaté, les travaux de démolition sont en cours, s'en suivront très rapidement et avant la suite des démolitions, le démontage du réseau électrique mais aussi la réélectrification des deux propriétés Willmann.

Voilà pour la pratique, dans les coulisses, on prépare l'appel d'offres publics pour tous les postes du projet et là, c'est le grand départ. Une fois la commission d'attribution passée on cédera la place au chantier en tant que tel. Du côté de la commune on espère que ce chantier pourra débuter avant l'été 2018 !

Côté administratif tous les caps ont été passés ! L'avant projet définitif, le vote des subventions « étatiques », les subventions de différents partenaires, le plan de financement du projet et la signature avec l'organisme bancaire qui assurera ce financement. Pour l'instant tous les voyants sont au vert tant au niveau de la CCCE que de la commune.

La mise à disposition de ce groupe scolaire et périscolaire est espérée pour la rentrée 2019/2020, mais ce sera un vrai marathon d'ici là !



HOMMAGE

L'ADIEU À ROGER KIEFFER

C'est avec une profonde tristesse que les habitants de Sermersheim ont appris la disparition de Roger KIEFFER décédé le 04 mars 2016 à l'âge de 67 ans après 16 mois de combat et de souffrance face à la maladie, laissant sa famille et ses amis dans une immense peine.

Roger est né le 22 décembre 1948 à Sélestat. Il a grandi au foyer des époux Paul KIEFFER et Anna BLUMERT avec son frère Henri, décédé à l'âge de 64 ans. Après sa scolarité à l'école du village, le défunt a fait un apprentissage de comptable, de 1962 à 1966, à l'entreprise HEPPNER de Strasbourg, puis est engagé au sein de l'entreprise de Travaux Publics BURGER à Erstein. De 1968 à 1969, il effectue son service militaire à Metz. A son retour, il continue son activité dans la même entreprise jusqu'à la cessation d'activité en 1984. Il part alors travailler chez SCREG EST à COLMAR jusqu'en janvier 1985. Il effectuera la fin de sa carrière professionnelle dans l'entreprise de distribution SUPER U à Villé, de 1985 à 2005. C'est en mai de cette même année qu'il fait valoir ses droits à la retraite. Le 14 mai 1971 il a uni sa destinée à celle de Joséphine KEMPF d'Ebersheim.

De cette union sont nés trois enfants : Sandra née en 1972 épouse d'Eric MEMHELD installée à Wittisheim, Ludovic né en 1977 époux d'Adja FERROUDJ installé à Muttersholtz et Damien compagnon de Mélodie GUYOT installé à Lutzelhouse. Roger était l'heureux papi de cinq petits enfants : Florian, Margaux, Elsa, Sacha, Alana et l'arrière grand-père d'une petite Lana. Roger était une figure connue et appréciée dans le village : très estimé pour ses nombreux engagements au sein de la commune et des associations locales. Entré au conseil municipal en 1977, il a été Conseiller jusqu'en 1983, Adjoint au Maire de 1995 à 2001 puis Maire de 2001 à 2014. Pendant son mandat de Maire il a également été Conseiller Communautaire à la Communauté des Communes de Benfeld et environs ainsi que Membre de l'Association de L'Amicale des Maires de Benfeld et environs. Il avait fait sa demande de Maire Honoraire qui a été validé mais son certificat et sa médaille n'ont malheureusement jamais pu lui être remis personnellement. A la fin de son mandat de Maire il était resté Président de l'Association de Charité du village. Il fût très impliqué au sein de la Caisse du Crédit Mutuel de l'III dans laquelle il était membre du

Conseil d'Administration de 2004 à 2015, Président du Conseil de Surveillance de 1993 à 2004 et Président du Conseil Local de Sermersheim de 1992 à 2016. Lors de la messe d'adieu célébrée le 09 mars par le Père Jean-Marie MEYER, M. GUILLOU, maire actuel du village, a tenu à lui rendre un dernier hommage en rappelant son engagement et ses missions accomplies au sein de la commune.

André DUTTER, son ami de toujours, a lui aussi tenu à lui rendre hommage en prenant la parole au nom de la Caisse du Crédit Mutuel de l'III. Roger a trouvé son dernier repos auprès de ses parents au cimetière communal de Sermersheim ; village où il a grandi et qui lui a toujours été très cher.



COLOMBARIUM :

Les commissions fleurissement et travaux se sont engagées à contacter 4 entreprises pour la réalisation d'un columbarium et d'un jardin souvenir.

L'entreprise « L'avenir » de St Pierre a été retenue pour le projet.

Nous pensons avoir trouvé l'emplacement le plus adapté pour nos installations et sommes satisfaits du Travail accompli.



HOMMAGE

CIMETIERE :

Concession emplacement 1m/1m pour 30 ans : 100 €
Concession tombe simple 1m/2m pour 30 ans : 100 €
Concession tombe double 2m/2m pour 30 ans : 240 €
Concession tombe triple 3m/2m pour 30 ans : 300 €
Concession columbarium 1 case pour 15 ans : 500 €
Concession columbarium 1 case pour 30 ans : 800 €

JARDIN DU SOUVENIR :

Droit de dispersion : 50 €
Droit d'enfouissement : 50 €



FRANÇOIS SCHAEFFER EST DÉCÉDÉ

Les sermersheimois ont appris avec tristesse la nouvelle du décès de leur garde champêtre et ouvrier communal M. François Schaeffer. Il a quitté les siens, vaincu par la terrible maladie qui le minait depuis bientôt trois ans. Après plusieurs séjours dans différents hôpitaux strasbourgeois, François s'est éteint le 23 juin 2016 dernier à l'hôpital local d'Erstein. Il était le fils aîné des époux Robert Schaeffer et Maria née Ehrhard. Né le 05 novembre 1957 à Sélestat, il a grandi dans la maison familiale avec ses deux soeurs Véronique et Bernadette qui habitent également à Sermersheim. Il a repris la maison de son parrain jouxtant l'école et l'a agrandie et embellie, il était

bricoleur et on pouvait souvent le rencontrer dans les marchés aux puces en train de chiner pour trouver l'objet rare à remodeler d'après ses propres goûts. Il s'est marié avec Pierrette née Helfter, Hélène née en 1990 a fait la joie du jeune couple. Après son divorce il s'est remarié avec Agnès qui lui a transmis l'amour de la peinture, il a peint de nombreux tableaux, il a fait partie de Regio Creativ, et a participé à de nombreuses expositions, laissant ainsi de nombreux et beaux souvenirs à sa famille et à ses amis.

François avait plusieurs cordes à son arc, dont la passion de la chasse. Il partait chasser notamment en Pologne, de nombreux trophées ornent l'intérieur de sa maison.

Son ami chasseur Richard Adolph lui a rendu un bel hommage lors de la messe d'adieu, et la musique des cors de chasse résonnant dans l'église ont fait vibrer les cœurs de l'assistance. Sa belle-fille Karine l'a également remercié par un beau texte de Georges Brassens.

François était un amoureux de la nature qui aimait pêcher, la pêche à la mouche dans le Sud de la France faisait partie de ses activités favorites.

François a également fait partie du corps des sapeurs-pompiers du village. Il a travaillé quelques années chez Ergé à Huttenheim, puis il fut embauché en 1984 par la commune de Sermersheim en tant qu'ouvrier communal, il a travaillé sous les ordres de trois maires différents, M. Eichenlaub qui l'a embauché, M. Kieffer et M. Guillou l'actuel maire.

François aimait son travail qu'il trouvait divers et varié (l'entretien des espaces verts, déblaiement de la neige, les petites réparations, les travaux de peintures...) c'est d'ailleurs lui qui a entièrement repeint la salle du C.M., le bureau du Maire, le bureau des adjoints, et la salle du périscolaire. Il faisait partie du cercle très restreint des gardes champêtres alsaciens. Voici quelques années que François vivait avec Paulette, il pensait avoir trouvé le bonheur et pouvoir profiter de sa retraite qui était toute proche, malheureusement le destin en a décidé autrement. M. Le curé Antoine Burg a célébré l'office religieux relevé par les beaux chants de la chorale, devant l'assistance venue de près ou de loin pour lui dire un dernier adieu et soutenir la famille en deuil.

François repose au cimetière communal dans la tombe de son parrain Xavier avec qui il était très proche. ■

FLEURISSEMENT 2016

RÉUNION DU 25 AVRIL 2016

Ordre du jour :

- Fleurissement du village et décoration
- Projet de concours de fleurissement
- Projet colombarium avec commission travaux
- Concours A.D.T Alsace destination Tourisme mandaté par le conseil départemental.

Le 14 juillet 2016, un jury fleurissement à fait la tournée des maisons fleuries de Sermersheim.

Lors de la réunion suivante une sélection des plus belles réalisations a été faite et ont décernés 5 prix d'excellence, 3 prix d'honneur et 10 prix d'encouragements.

Parmi cette option les 7 premiers ont été inscrits au concours A.D.T.

Le 21 Septembre j'ai envoyé un courrier de participation aux 7 personnes concernées. Malheureusement il n'y a une qu'une personne qui m'a répondu et qui a donc été inscrite pour le concours.

La remise des prix se fera début 2017.

Durant l'année 2016 plusieurs ornements ont été mises en place dans les rues du village.

Je cite le couple d'Alsaciens, les crayons, la carriole entre autres.

Les décorations pourront varier d'une année à l'autre... Vos idées seront les bienvenues.

En 2017, certains membres de la commission fleurissement proposeront et réaliseront eux-mêmes de nouvelles idées de plantation de fleurs dans le village.

Jacky BLUMERT

Responsable fleurissement



FLEURISSEMENT 2017

FLEURISSEMENT 2017 :

Le jury de fleurissement de la commune de Sermersheim présidé par l'adjoint Jacky Blumert a effectuée sa tournée estivale le samedi 22 Juillet 2017.

Les personnes faisant partie de la commission fleurissement ainsi que André Schott (ex-horticulteur à Huttenheim) et Dominique Georger (Fleurs Agnès de Sand) ainsi que Odile Brun, adjointe au Maire à Herbsheim ont rendu leur verdict.

Le jury a sillonné les rues à la découverte des créations florales des habitants de la commune. Ses membres ont appréciés les façades et les cours harmonieusement décorées, ainsi que les aménagements extérieurs de la Mairie réalisés par les ouvriers communaux. Il a donc été décidé que celle-ci allait participer au concours ADT (Alsace Destination Tourisme) l'année prochaine.

La remise des différents prix se fera dans la salle de la Mairie du village, fin février 2018, après que la commission ait pris connaissance des résultats du concours ADT de cette année pour les participants suivants : Georges Frantz – Marie France Kretz – Isabelle Martinello et Marie France Gresser pour la catégorie Hôtel.



La Mairie



Didier Frick



Georges Frantz



Le jury



Marie France Kretz

EN BREF ET EN IMAGES

Belle initiative que celle prise par la Commission Cadre de Vie et Fleurissement qui hormis les décorations pascales que l'on retrouvait dans les différents parterres floraux ou dans certains espaces du village a mis en place un Lapin de Pâques géant à l'entrée Ouest du village (l'entrée qui se fait en venant de Sélestat). La mise en place a été assurée par Jacky BLUMERT, le responsable de la Commission, et Sébastien MAYER, Conseiller Municipal.



Les « arbres de mai » étaient mis en place le 30 Avril et retirés le 31 Mai et la commune a souhaitée faire revivre ce pan d'une belle histoire. Pas des jeunots tout de même ceux qui l'ont installés, il s'agissait du Maire Yves GUILLOU et ses Adjointes Fernand WILLMANN, Christophe SUHNER et Jacky BLUMERT.



La Commission Fleurissement a tenu à relancer une ancienne tradition, celle du « Maie », autrement dit le bouleau du mois de Mai. La tradition s'est perdue, il est vrai, et seuls quelques villages riediens font encore respecter quelque peu la tradition qui voulait que les garçons qui devenaient conscrits plantaient des arbres dans les propriétés des élus de la commune (le Maire et les Adjointes), mais aussi dans celles des filles de leur classe d'âge.

Cette tradition était accompagnée par un mois de fête pour ces jeunes garçons et finalement le départ sous les drapeaux a été couplée avec la fête de la majorité et les garçons et les filles se retrouvaient donc pour fêter leur majorité.

Il faisait chaud en ce mois de Juin sous les coupes de la Maison du Temps Libre, et pour cause ! Rosace et la fibre optique ont marqués un temps d'arrêt à Sermersheim pour l'une des premières réunions publiques d'Alsace ! Sermersheim devenait le quatrième village « fibré » d'Alsace, grâce notamment à l'insistance de la commune qui tenait tant à être dans le tiercé de tête. Aujourd'hui le taux d'intégration de la fibre dans la commune se situe à un taux très important de pénétration ! Je sais que c'est un grand ouf de soulagement pour nos nouveaux arrivants ... et surtout la qualité est bel et bien présente au rendez vous, n'hésitez pas à franchir le pas !



Le 14 Juillet 2017, une délégation du Conseil Municipal a déposé une gerbe aux monuments aux morts dans le cadre de la fête nationale. Ce sont Didier FRICK, l'adjoint Jacky BLUMERT et le Maire Yves GUILLOU qui ont déposés cette gerbe accompagnés par une délégation du corps des sapeurs pompiers.



L'année 2017 a été délicate sur le front des Gens du voyage et notre commune a été au premier plan des grandes occupations du canton. Pourtant, lors de la circularisation en début d'année, après une discussion au sein de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein, notre village a accepté solidairement d'accueillir un seul groupe de 50 caravanes pour une durée de deux semaines. On connaît le résultat final, trois occupations successives avec un total d'occupation de quatre semaines et deux mesures d'expulsion signifiées aux

EN BREF ET EN IMAGES

responsables des groupes.

Le résultat lui reste invariablement le même : des dégâts sur les installations des associations locales, des déchets dans toute la nature environnante, et aussi, des carcasses de voiture calcinées ou autres dépôts sauvages.



Dépôts installations



Déchets



Voiture calcinée



La rentrée scolaire a été un grand moment de découverte pour tous les écoliers de l'Ecole Adélaïde, car en effet ils découvraient leur nouvelle salle informatique !

En effet, le Conseil Municipal a décidé de donner un coup de boost à la connaissance des écoliers du village et a donc mis en place le B2I Ecole, autrement dit le Brevet Informatique et Internet. Cette formation comporte trois niveaux : le niveau école pour les écoles élémentaires, le niveau Collège qui permettra aux actuels CM2 d'être préparé et le niveau Lycées.

Cette décision sera pérenne dans le temps !

L'investissement global qui a été réalisé est de l'ordre de 22.000 € avec une partie de subventions qui seront attribuées par la Communauté des Communes du Canton d'Erstein. L'animation de ce brevet est faite par Chrétien Tentoni.



B2i



La rentrée scolaire s'est aussi conjuguée avec le traditionnel « wecka » qui a été distribué par les adjoints Christophe Suhner et Jacky Blumert en présence du Maire de la commune Yves Guillou.



Rentrée WECKA



PORTRAIT

GABY KRETZ :

Gaby, ta carrière professionnelle n'a pas toujours été la passion dont tu fais ton métier aujourd'hui. Peux-tu nous présenter ton cursus professionnel et ce qui a changé ta route professionnelle ?

Oui, c'est exact, j'ai quitté relativement tôt la maison familiale pour démarrer un travail au centre de traumatologie à Illkirch. En fait, il y avait en moi une sorte de nécessité qui était d'aider l'autre, de me tenir à ses côtés. J'ai fait une formation d'aide-soignante et de gypso thérapeute.

Cela m'a appris l'anatomie, a inscrit en moi la mécanique, la structure corporelle des patients qui m'étaient confiés, cela m'a également ouverte à la relation et à la connaissance de l'autre.

J'ai accompli ce travail pendant 25 années à peu près. Au début de mon travail, j'occupais mon temps libre à des cours d'art, de peinture à Strasbourg et j'ai suivi les cours du soir aux arts déco.

Cela a été mes premiers pas dans l'espace artistique. Certaines circonstances m'ont donné l'occasion de partir à Rome pendant une année, en 1990, et là j'ai été l'élève de Mario, un restaurateur de céramique et j'ai appris avec lui la restauration. Ensuite, j'ai découvert un atelier de sculpture, Fabbio Crisarà, scénographe et sculpteur, peintre et pratiquant bien d'autres activités qui travaillait entre autre pour les studios de Cinecitta. Avec lui, j'ai beaucoup observé et appris à utiliser divers matériaux.

Je suis revenue en France, suis retournée travailler à l'hôpital et pris des cours à l'atelier de Louis Buecher. Avec lui, j'ai touché la terre et ma recherche m'a amené à travailler le mouvement du corps, à travers la sculpture d'athlètes, de danseurs. Je m'inspirais beaucoup du cirque contemporain.

En 2000, j'ai fait une sorte de rupture nécessaire dans ma vie et suis partie marcher le chemin de Compostelle. Je suis rentrée de ce grand voyage avec en moi le désir d'inscrire dans la terre mon vécu, mes émotions, ce que j'avais touché au plus profond de moi.

C'est ainsi que sont nés les personnages que l'on me connaît encore aujourd'hui et qui sont en quelque sorte les «représentants» de mon style.

Ils sont la manifestation souhaitée par moi de cette dimension intérieure de l'être humain, cette dimension que j'ai eu la chance, la joie de toucher sur mon chemin. En 2005, suffisamment forte, mure dans l'expression de ce que je ressentais, j'ai pu quitter l'hôpital et me consacrer entièrement à mon art.

Pourquoi as-tu fait le choix de travailler « la terre » et non pas un autre produit ?

Ce fut là aussi un chemin de découverte ; la peinture que je pratiquais en premier et que je pratique encore aujourd'hui, m'a amené à une pratique où je peignais directement avec les mains, sans l'intermédiaire des pinceaux.

Cette sorte de « corps à corps » fit que la terre se présenta comme une évidence.

Je suis issue du monde rural, fille de paysans et je me souviens des travaux à la ferme auxquels je participais.



L'utilisation de ce matériau, l'argile, ce matériau simple, terrien, terrestre, brut, élémentaire et complexe à la fois m'étonnait dans l'alchimie de sa transformation qui, de poussière, par la magie et l'opération du feu, devient dur comme de la pierre, solide, inaltérable.

De la passion au professionnel, le chemin reste somme toute très long. Comme dans ta scolarité tu n'as pas suivi de formation de type arts déco, comment as-tu fait pour que l'amateur devienne une vraie professionnelle ?

Entre la pratique de l'amateur et celle du professionnel, il y a l'engagement qui se doit d'être total. Sans cet engagement, je serais restée une excellente amatrice peut-être, mais je n'aurais jamais pu explorer la



PORTRAIT

profondeur de la création, et donc, je n'aurais jamais pu créer certaines des pièces qui touchent les gens et les font résonner avec une dimension d'eux-mêmes qu'ils ressentent sans la connaître vraiment.

Passer de l'amateur au professionnel est une obligation que j'ai subie en quelque sorte, tout en me laissant faire par cette nécessité, en l'accompagnant, en l'acceptant et enfin, en la favorisant.

Ensuite, il y a le concret, c'est-à-dire tout l'aspect administratif, financier, en tant que pro je suis tenue de me financer comme le ferait une entreprise. Cette dimension du réel doit être affrontée avec rigueur pour faire que l'entreprise soit pérenne.

Faire est produit par les mains, mais d'où te viennent les inspirations ? Quand produis-tu le plus facilement ? En journée, en fin d'après-midi, voire la nuit ?

Mon inspiration se nourrit de tout ce que je vis.

Mes promenades dans la nature, les rencontres avec les gens, la musique, la lecture, la fréquentation d'autres artistes, les spectacles de la vie. .

La sensorialité est un aspect majeur de ce processus. Sentir, essayer d'être là, présente. Je suis comme une musicienne qui fait quotidiennement ses gammes. Quand je vis ce moment de chance, quelque chose est là, présent, que je vais traduire en volumes, en courbes. Je vis alors pleinement, les mains dans la terre, l'étincelle créatrice surgit, et je vis, je le dis sans pudeur, un moment de grâce, comme un don qui m'est fait et que je transmets alors dans mes sculptures.

Le processus de création n'a pas d'horaire, il me faut juste l'accueillir quand il est là.

Dis-nous dans quels grands lieux ton travail a-t-il déjà été exposé...

J'ai eu la chance d'être exposée dans bien des endroits, en France et en Europe, dans des lieux publics et privés, des galeries, des églises...

Chaque lieu où l'art se donne à voir est un lieu spécial, important.

As-tu déjà reçu des récompenses importantes au cours de tes expositions ? Si oui lesquelles ?

Je ne participe pas aux concours avec récompense. L'intérêt que les gens continuent de porter à mon travail est ma récompense. Pouvoir exposer dans des hauts lieux comme un château, une église romane me sont plus précieux que d'obtenir une place sur une liste.

Aujourd'hui ne songes-tu pas à transmettre ta passion, à ouvrir dans notre village, une « école de la terre » par exemple ? Cette passion est forcément transmissible

quelque part, non ?

Oui, cela est déjà le cas d'une certaine manière. J'interviens dans des associations, je propose des stages dans mon atelier, trois, quatre fois par an. Je ne désire pas pour l'instant que l'enseignement prenne le pas sur la création. Il est important pour moi de rester dans une certaine disponibilité d'atelier. Enseigner demande une énergie différente. Je sens néanmoins que c'est un possible proche.

Sur un plan familial, trouves-tu ton juste équilibre et cela te dérange-t-il que nos habitants viennent frapper à ta porte pour voir ton travail ?

L'engagement dont je parlais tout à l'heure est exigeant. Et oui, la création demande une certaine solitude.

La tranquillité, le calme, la disponibilité à aller marcher à tout moment, mais également les échanges, les amitiés me nourrissent.

Les expositions me permettent de découvrir, de visiter d'autres pays, d'autres régions, rencontrer d'autres gens. Quand je suis en pleine création, happée dans la réalisation d'un personnage, d'une sculpture, je pars dans un autre monde ; c'est un monde de solitude et de silence.

Permettre que l'on vienne à tout moment frapper à ma porte me déstabiliserait, couperait mon élan.

J'ouvre la porte de l'atelier régulièrement, toutes les fins d'années et tous les deux ans au printemps.

En 2017 par exemple je participe aux journées européennes des métiers d'art, (JEMA) qui est une occasion supplémentaire de vivre ce moment d'ouverture de l'atelier au public amateur d'art.

Ce sera les 31 mars et 1 et 2 avril.

Je reçois aussi dans mon atelier et ma salle d'expo sur rendez-vous.

C'est une joie alors pour moi de partager quelques instants dans une rencontre autour de la passion de la beauté.

Toutes ces dates se trouvent sur mon site web. ■



ASSOCIATIONS

E.J. KOSER :

Une saison bien entamée et qui annonce de beaux jours pour une section dynamique dans le paysage du football bas-rhinois !

On retiendra de la troisième année d'existence de KOSER, de belles progressions des jeunes pousses mais surtout un réel plaisir de venir découvrir le football ! Dans sa globalité, la troisième saison a permis aux éducateurs de les conforter dans leur travail avec de belles performances de l'ensemble des équipes à un bon niveau régional ! La saison 2015-2016 a également permis la de conforter cette section dans son dynamisme ! une très belle saison pour les équipes des écoles de football avec une belle progression et de bons résultats. Il en est de même pour l'équipe d'U11 de Grégory Wetterer et les U13 de Yann Bibian qui ont décrochés le titre de champions de leur groupe. Le bilan est plus contrasté pour les équipes de football a 11 qui ont luttés jusqu'au bout pour finir cette saison et réussir leur objectif de maintien !

La structure KOSER s'est une nouvelle fois montrés très dynamique sur le territoire bas-rhinois avec notamment l'organisation de son traditionnel stage de Pâques mais surtout avec l'organisation de la finale 67 de la Coupe de France des U13 et avec l'organisation du plateau finale des pitchounes réunissant pas moins de 48 équipes ! Nous souhaitons un bon vent a l'ensemble de cette section et a tous ces éducateurs !

Saison 2016 – 2017 :

Un nouveau record de licenciés !

La saison a été cru pour notre section ! Pas moins de 13 équipes engagées en compétions officielles ! Côté Ecole de football, nous comptons 5 équipes à savoir les pitchounes, débutants, pitchounettes et poussines qui ne cessent de prendre du plaisir et progressent grâce au formidable travail de leurs éducateurs ! En U11 et U13, la progression se fait également sentir et les résultats s'en ressentent avec une probable montée des deux équipes U13 et une très belle performance des deux équipes d'U11 ! Les U18 eux travaillent à l'objectif fixé par leur éducateur et rivalise avec de grands clubs afin de bien figurer au 3ème échelon départemental. Nous terminons avec les U18 féminines qui elles poursuivent leur progression et leur apprentissage face à des gros calibres tels que Colmar ou Ribeauvillé...

La section KOSER souhaite également proposer des activités hors terrain à ses licenciés !

C'est ainsi que plus de 100 licenciés KOSER ont pu être récompensés de leur effort le samedi 17 décembre 2016 lors de la traditionnelle Fête de Noel qui avait lieu cette année a la Maison du Temps Libre. Apres l'ouverture de l'après-midi par les dirigeants, le magicien a commencé le show avec un spectacle de plus d'une heure qui a séduit l'ensemble des licenciés. Puis ce fut le tour du Père Noel de faire son passage avec la remise de T-Shirts à l'ensemble des Licenciés !

Quel bonheur pour cette section de clôturer la première partie de saison dans une telle ambiance !

La section KOSER a également vu lors de la saison passée et pour la 1ere fois une de ses équipes prendre part à un tournoi international de football a Breteuil.

Sous la houlette de Yann Bibian et David De Oliveira, les jeunes ont multipliés les actions afin de faire de cette participation a un tournoi, un beau week-end en compagnie de leur plus grand soutien que sont leurs familles.

Ainsi, vente de fruits et légumes, de tombolas et autres actions ont rythmés leur deuxième partie de saison.



ASSOCIATIONS

80^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'A.S. SERMERSHEIM

Plus simple de laisser parler les photos !

Le club tient à féliciter tous les récipiendaires de ce 80^{ème} anniversaire avec surtout un grand bravo à tous les médaillés qui ont entre 5 et bien plus de 35 années d'activité de dirigeant et de bénévole.

Un grand bravo à tous les anciens présidents de l'ASS qui ont répondu présents et à tous les joueurs des décennies passées qui sont passés ce jour.

Un grand merci à toutes les femmes qui nous accompagnent dans nos aventures,
Un grand bravo à tous les officiels, élus, sympathisants, partenaires qui ont été des nôtres pour souffler nos 80 bougies.

Un grand merci aux clubs qui ont participé aux festivités, le FC Kogenheim, le FC Matzenheim, la SG Rheinhauten, l'AS Erstein et le Racing Club de Strasbourg.

Photos ...





Rénovation de la Mairie 20
Réfection de la toiture en ardoise avec isolat
Ravalement des façades en mortier d
Reprise des pierres abimées
Changement des portes et fenêtres du rez-de-char
Création d'une rampe d'accès pour les personne
Restauration de la cloche et de la gir
Éclairage leds sur façade

016

ion sous toiture
le chaux

ussée et des combles
s à mobilité réduite
rouette



COMMUNIQUÉ

GÉNÉRATIONS COMPLICES, VERS UN MAINTIEN À DOMICILE DANS LA SIMPLICITÉ, LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions.

Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement pour le maintien à domicile des séniors », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement.

Vous aurez l'occasion, enfin, de les rencontrer lors de leurs déplacements.



www.bas-rhin.fr

Contacts :

Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat : logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49

DECK Anaïs : 03.69.33.24.79

Portable : 07.63.43.71.48

Un exemple d'adaptation de logement :



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

ASSOCIATIONS



2017

COMITÉ DES
FÊTE : MARCHE
GOURMANDE



ASSOCIATIONS



THE TUMBLEWEEDS

Soirée Initiation & Découverte à la Danse Country

Nous avons affiché complet lors de notre 4ème soirée Découverte du 30 septembre 2017.

La MTL a été entièrement décorée afin de créer une ambiance western.

Petits et grands se sont pris au jeu et ont dansé sur différents styles de musiques Country. Eclats de rire au programme...

Un magnifique moment de plaisir, partage et convivialité !

The TumbleKid\$:

14 Nouveaux Membres ont rejoint notre groupe, dont 7 jeunes de moins de 14 ans hyper motivés !

Notre site Web :

Vous pensez connaître la Danse Country ?

Venez nous rendre visite à la MTL ou sur notre site

<https://the-tumbleweeds.wixsite.com/the-tumbleweeds>

Ecoutez, regardez, ... et voyagez avec nous ...

4 Niveaux de danse de Débutant à Confirmé

2 Cours : les lundis et mercredis

MTL Sermersheim - 20h/22h

Tout public : Seul(e) / en couple / en famille / entre amis



Soirée Initiation



The TumbleKid\$



LA CHORALE :

L'année 2017 était encore marquée par de nombreuses activités pour la Chorale dans la paroisse aussi bien qu'à l'extérieur.

Rétrospectives 2017 :

- Dimanche 15 janvier : après midi récréative à la fête des séniors
- Samedi 4 mars : soirée théâtrale
- Jeudi 13 avril : messe interparoissiale à Huttenheim
- Samedi 3 juin : marche gourmande
- Samedi 24 juin : mariage à Sermersheim
- Samedi 9 septembre : mariage à St Hippolyte
- Dimanche 10 septembre : fête patronale St Materne à Benfeld
- Cérémonie du 11 novembre
- Samedi 25 novembre : messe en l'honneur de Ste Cécile et choristes défunts
- Dimanche 24 décembre : messe de Noël des familles
- Dimanche 31 décembre : messe d'action de grâce à Kogenheim



Voilà nos chers paroissiens et paroissiennes le bilan de nos activités ou s'ajoutent les répétitions hebdomadaires, les cérémonies d'Adieu, les mariages, les Noces d'Or etc..

Inutile de vous rappeler le manque d'effectif surtout en voix d'hommes cela pourrait avoir un jour des mauvaises conséquences pour l'animation des célébrations.

ASSOCIATIONS

► Un grand merci à notre Directeur et Organiste Claude Spitz ainsi qu'à tous les Choristes fidèles qui se dévoilent toute l'année.

Merci aussi à notre fidèle public lors de notre soirée théâtrale.

Un grand merci pour votre générosité et l'accueil réserve aux choristes lors de la vente des cartes de soutien. Par décision de l'Assemblée Générale la chorale ne vendra plus de carte de soutien; mais remercie tous ceux qui nous soutiennent par leurs dons et leurs générosité.

Bonne Année 2018
André DUTTER



BASKET CLUB :

L'équipe des Seniors 1 a récidivé en 2017 en atteignant cette fois-ci les demi-finales de la Coupe d'Encouragement du Crédit Mutuel.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS.



Sénior 1 - 2017

L'année 2017 fut encore marquée par de nombreuses activités :

L'organisation des quarts de finale de la Coupe du Crédit Mutuel en mars a rassemblé de nombreux spectateurs.



Coupe Crédit Mutuel

Nos équipes de jeunes ont pu bénéficier de plusieurs journées de perfectionnement pour avoir toutes les armes pour se battre lors des matchs. Un grand merci à notre staff d'entraîneurs pour cette belle organisation.



Perfectionnement 1
Après l'effort...

6 jeunes filles fréquentent l'école d'arbitrage que nous venons de lancer sous la houlette d'Elodie WOLFFER, arbitre départemental.



Ecole d'arbitrage

Tandis que les plus jeunes font leurs premiers pas sur le terrain de basket encadrés par Nicole, Stessy et Eric.



U7 et U9

Josiane RINGEISEN
Présidente

ASSOCIATIONS

LE CLUB DE BADMINTON DE KOGENHEIM-SERMERSHEIM BADKS

Le club a fait sa rentrée sportive en Septembre pour une nouvelle saison dans une ambiance très conviviale. Le fun pour certains, le plaisir des matchs pour d'autres. Sans oublier le Championnat Départemental et Régional qui sont au programme pour les jeunes et les adultes.

Toutes les personnes intéressées par le Badminton peuvent venir faire un essai et goûter au plaisir du volant ... du débutant au confirmé !!!

Le club s'est engagé dans la voie de la professionnalisation par la création d'un poste d'Educateur Sportif salarié en CDI.

L'objectif étant la structuration du club et l'accompagnement des joueurs dans toutes les composantes techniques du badminton (école des jeunes, compétition adultes mais aussi pour les joueurs loisirs ...)

Pour les jeunes de 5 à 17 ans :

L'Ecole de Badminton du Badks est labellisée 4 étoiles « École Française de Badminton » informations et créneaux d'entraînements par catégorie d'âge : www.badks.com > pôle jeunes

Pour les Adultes :

5 créneaux hebdomadaire de jeu sont proposés durant cette saison en partenariat avec le club de badminton de Benfeld dans le cadre d'une entente sportive.

informations et créneaux de jeu : www.badks.com > pole loisirs et pole compétition

Ecole Bad Champions
d'Alsace



Ecole Bad entraîne-
ment déplacement



Ecole Bad entraîne-
ment technique



Ecole Bad matchs



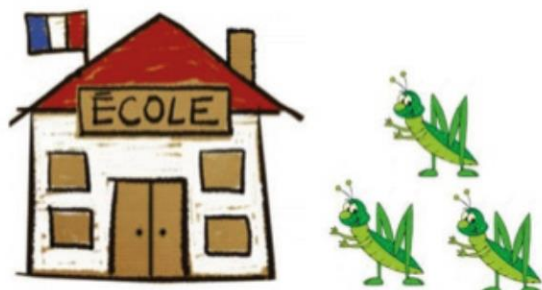
BadKS

Badminton KOGENHEIM-SERMERSHEIM

ASSOCIATIONS

LES PETITES SAUTERELLES :

« les petites sauterelles de l'école »



L'association « les petites sauterelles de l'école » créée en octobre 2016, a pour but d'aider l'école Adélaïde à s'autofinancer en partie pour les sorties scolaires (bus, entrées payantes ...) et autres projets, afin de demander le moins possible de participations aux familles.

Elle a déjà bien contribué à la vie scolaire en remettant l'année dernière lors de la « rencontre de Noël » un chèque d'un montant de 800€, notamment grâce à la « vente des calendriers » et de la « vente des gâteaux Billiotte » avec le soutien et la participation des familles et des villageois ...

Cette association a aussi offert à tous les élèves un chocolat de Pâques après la « chasse aux trésors » réalisée à l'air de jeux et au jardin pédagogique avec la collaboration des enseignants, que nous remercions encore.

Ensuite au mois de juin 2017 la « kermesse » a eu lieu à l'étang de pêche où petits et grands se sont bien amusés grâce aux jeux en bois confectionnés par les membres de l'association ainsi qu'aux bénévoles que nous remercions encore pour leur aide.

Cette année l'école a pour but de « partir en classe verte » et « les petites sauterelles de l'école » ont décidé que les bénéfices de la kermesse ainsi que toutes les diverses manifestations prévues cette année 2017/2018 seront reversés à l'école, mais pas uniquement pour la classe qui part. En effet le bénéfice total sera partagé par le nombre d'élèves au sein de l'école de façon à ce que tout le monde en profite

Nouveauté cette année, « les petites sauterelles de l'école » organisent en collaboration avec la classe des CM1/CM2 une « soirée des années 80 » le 27 Janvier 2018 dont le bénéfice total leur sera intégralement reversé pour leur « classe verte ».

Les manifestations de « Pâques » et « la kermesse »

seront réitérées une fois encore et nous comptons sur vous !!!

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.

Les petites sauterelles de l'école.

UN RIEDSTRESSSEL « DÉPEUPLÉ » DES PEUPLIERS !

Depuis deux années, le Conseil Municipal essaye de bénéficier de conditions financières acceptables pour l'abattage des peupliers longeant la rue du Ried qui permet d'aller rejoindre le complexe sportif, la gravière et le Ried !

Cette route est toujours sous le courroux de la météo, et avec un vent plus ou moins fort, nombreuses sont les branches à casser et à causer un réel danger pour l'automobiliste, voire se rompre comme très récemment, et là le risque est encore plus élevé.

Pour l'heure aucun accident grave n'était à signaler, fort heureusement.

En même temps, les peupliers ont grandis et abimés la route de par des racines qui prennent pied sur l'emprise de la route donc. C'est en âme et conscience que le Conseil Municipal a voté l'abattage des arbres, mais en contrepartie d'une rétribution financière intéressante et surtout avec l'engagement de procéder à de nouvelles plantations.

Quelques autres projets sont également d'actualité sur cette route fort bien fréquentée tout au long de l'année par les riverains !



ASSOCIATIONS

SERM'ANIMATIONS

Chères villageoises, chers villageois,

Permettez-moi, en premier lieu, au nom de tous les membres de Serm'Animations de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2018 !

Une nouvelle année commence et avec elle plein de surprises au rendez-vous pour les petits et les grands. Depuis plus de 4 ans et comme vous avez pu le constater à travers nos diverses manifestations, notre association continue avec dynamisme à vos côtés à participer à la vie du village. Par ailleurs, un programme annuel de manifestations culturelles et festives vous invite à vous rencontrer et partager des moments de «convivialité entre villageoises et villageois».

Un certain nombre d'améliorations locales ont ainsi pu voir le jour, au prix parfois d'efforts importants et d'un engagement constant des membres et bénévoles de Serm'Animations.

Serm'Animations n'est rien sans vous, et la réussite de nos manifestations repose sur l'engagement des membres et bénévoles.

Je reste, ainsi que tous les membres de notre association Serm'Animations, à votre écoute, pour toute suggestion et amélioration du fonctionnement

de notre association.

Je reste persuadé qu'ensemble nous serons en mesure de contribuer activement à l'amélioration de la vie du village, dans un esprit de respect et de solidarité locale et que nous saurons construire de nouveaux moments de convivialité.

Je vous remercie pour votre engagement et pour la confiance témoignée et je vous présente mes salutations les plus cordiales.



Pour l'Association Serm'Animations.

La présidente
Nadège Erdmann

Association Serm'Animations
Mail : sermanimations@yahoo.fr
Siège de l'association :
3 rue des Vosges
67230 SERMERSHEIM

Pâques c'est sacré, et pas que pour le chocolat 01/04/2017

Après la réussite des deux premières éditions, nous avons décidé cette année de renouveler la chasse aux œufs.

Une après-midi récréative sur le thème de Pâques, bricolages, maquillages...

Avec cette année la participation de l'animation jeunesse de Benfeld qui ont organisé pour l'occasion, pour les plus grands une chasse aux trésors à travers les rues du village.

Les 90 enfants présents ont fabriqués des boîtes sur le thème de Pâques, une trentaine se sont fait grimer, puis chaque enfant, les plus petits sont allés récolter les sujets en bois que le lapin avait perdu autour de l'église et de la mtl, les plus grands sont partis à travers les rues du village, pour une chasse au trésor, cette fois le lapin avait perdu des objets qui a fallu retrouver grâce à des indices, accompagné par des jeunes de l'animation jeunesse.

Chaque récolte a été récompensée par un sachet bien rempli de chocolat.

Cette troisième édition a été un succès, environ 200 personnes petits et grands se sont retrouvés pour partager un agréable et convivial moment tous ensemble.



ASSOCIATIONS

Vente de fleurs de Printemps et replants de légumes : 8/05/2017

Une fois encore, la maison du temps libre a attiré de nombreux amateurs et amatrices de fleurs, cette vente existe depuis une quinzaine d'année, les fleurs et replants sont issus des producteurs locaux. Cette vente est toujours très attendue par les villageois. Pour 10 géraniums achetés, Serm'Animations a offert le 11ème géranium gratuitement. Une nouveauté cette année : l'association a proposé une petite animation gratuite à l'intention des enfants présents à la vente en compagnie de leurs parents.

'Venez, plantez et repartez avec votre replant'

La municipalité a participé à cette opération en offrant des bons cadeaux aux lauréats du concours de fleurissement, ceci pour inciter les habitants du village au fleurissement de leur lieu de vie et offrir un cadre agréable aux touristes et autochtones.



La leucémie : un combat – une vie

Tous pour Maé : 7 et 8 /07/2017

Les journées solidaires « Tous pour Maé » organisées par Serm'Animations, les Tumbleweed\$ et l'amicale des donneurs de sang de Sermersheim-Kogenheim, en faveur de la lutte contre la leucémie infantile, ont connu un bel élan de générosité.

Tournoi en l'honneur de Maé : 29 /07/2017

Un tournoi de football a été organisé fin juillet au stade de Mommenheim par le Kop Ciel et Blanc avec la participation de Serm'Animations. Dix équipes alsaciennes ont joué pour le jeune Maé et pour lutter contre sa maladie : **LA LEUCEMIE**

Le bénéfice et les dons récoltés ont été entièrement reversés à Maé pour améliorer son quotidien.

Course des châteaux d'Ottrott : 22 /10/2017

Serm'Animations a été heureuse de soutenir Yannick Pagoulatos et ses filles pour ce semi-marathon des châteaux. Nous tenons à féliciter **YANNICK PAGOULATOS** et sa fille **MAELLE** d'avoir relevé ce challenge de participer au semi-marathon des châteaux d'Ottrott, le 22 octobre, une très belle performance et beaucoup d'émotion pour nous tous.

L'illustration même du dépassement de soi. Vous avez fait cette course pour notre champion Maé, votre action et votre courage ont permis de récolter des fonds pour lutter contre la leucémie infantile.



ASSOCIATIONS



Vente de fleurs d'automne : 22 /10/2017

Vente de fleurs d'automne et d'hiver.

A chaque saison ses couleurs !

En automne, la vente de fleurs se transforme en une superbe étendue de fleurs avec l'arrivée des potées de chrysanthèmes.

Des nombreuses variétés de chrysanthèmes !

Si les chrysanthèmes à grandes fleurs sont traditionnellement destinés aux cimetières, celles à petites fleurs fleurissent les jardins.

On les plantera alors pour en profiter au fil des années.

Vous avez pu découvrir cette année une séduisante palette de couleurs : jaune, mauve clair....

Et aussi...callunas naturels et teintés- bruyères -cinéraires- conifères-gaultherias -

heuchères - euonymus -fétuques-carex- choux d'ornement.

Les bisannuelles : myosotis, pâquerette, œillets de poète, les pensées se plantent à l'automne, ne gèlent pas et fleurissent au printemps.

Nous vous avons proposé un grand choix d'arrangements de toutes sortes pour les pierres tombales. Tous les arrangements et fleurs sont issus d'un producteur local.

Une animation gratuite a été proposé aux enfants.

Le café et le gâteau étaient offerts, cela permet de se retrouver et de discuter dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Halloween Party 28/10/2017

Pour la deuxième année consécutive, Serm'Animations a réussi son challenge ! La petite dizaine de bénévoles a relevé un nouveau défi en organisant, sa deuxième soirée d'halloween.

Nous avons obtenu l'accord de la municipalité pour permettre aux enfants de faire du porte à porte dans le village.

Nous avons offert le goûter aux enfants présents, avant de partir par groupe de 40 monstres, squelettes, vampires et autres, précédés par un membre de l'association en gilet fluo et accompagnés par des parents qui fermaient la marche. La sécurité était ainsi bien assurée. Les groupes ainsi formés ont sillonné tous les quartiers du village. Les enfants ont été très bien accueillis et gâtés.

Cette escape a ouvert les appétits et Dj Wintz en faisant régner une excellente ambiance au sein de la maison du temps libre décorée pour l'occasion. La salle était comble, nous avons dû refuser du monde.

Petits et grands sont bien amusés.

Le clou de la soirée a été le concours de déguisement.



ASSOCIATIONS

ANIMATION JEUNESSE

L'animation Jeunesse (AJ) en quelques mots :

Tout au long de l'année, les trois animateurs de l'Animation Jeunesse œuvrent sur la Communauté de Communes du canton d'Erstein, secteur Benfeld. C'est auprès des adolescents âgés entre 10 et 18 ans, qu'ils interviennent principalement par le biais des collèges de Benfeld et de Matzenheim, mais aussi des écoles, sans oublier leurs passages dans les différentes communes, les animations d'ateliers et la construction du programme d'activité aux périodes de vacances scolaires et hors vacances.

Ils soutiennent également les associations du territoire et leurs manifestations, les animateurs sont présents dans le but d'accompagner et de créer du lien. C'est dans ce cadre-là que l'équipe travail en lien avec serm'animation dans le développement de ses projets, surtout par le biais du prêt de matériel et de la mobilisation de bénévoles.

L'Animation Jeunesse développe aussi des projets favorisant l'accès à la culture des jeunes, en organisant ou co-organisant des manifestations culturelles, concerts, soirées jeux, théâtre forum. Elle accompagne aussi une junior association et de projets culturels tels que Gamefeld et le Rock n'Ried.

L'équipe travaille tout au long de l'année avec des partenaires tel que la mission locale, ou encore le Point d'accueil et d'écoute pour les jeunes (PAEJ). Ceci, afin de développer et d'accompagner les jeunes en difficulté social ou psychologique. Des permanences sont misent en place dans les locaux de l'AJ, les lundis pour la mission locale et les vendredis après-midi pour le PAEJ.

Après l'arrivée de Cathy Baumert en mars en tant que secrétaire, l'équipe de l'Animation Jeunesse accueille pour la rentrée scolaire 2017, Lisa Schwoob nouvelle animatrice jeunes. Elle a rejoint l'équipe le 1er octobre, à la suite du départ de Sébastien Duriez, parti vers de nouvelles aventures sur le territoire de l'outre forêt.

Petit retour sur l'année scolaire 2016 – 2017 :

Une belle année vient de s'achever à l'Animation Jeunesse. Ce sont près de 420 jeunes qui se sont retrouvés tout au long de l'année aux différentes activités proposées par l'équipe et accompagnés de ses bénévoles.

Au programme : mini-camp, centre ados, trek ados d'ânes, sorties, spectacles, ateliers cuisine, « C'est fait maison », ciné plein air... Sans compter le passage de nombreux jeunes chaque jour dans les locaux de l'AJ.

L'Animation Jeunesse c'est aussi une grande équipe de jeunes bénévoles, âgés entre 14 et 18 ans. Présents pour les activités lors des vacances, jusqu'aux grands événements tels que la Nuit du frisson ou la Fête de la Musique intercommunale. Ils sont une force pour l'ensemble du territoire.

L'Animation Jeunesse est aussi à l'écoute des jeunes et de leurs projets, c'est pour cela que l'équipe est présente dans les communes. Donc si tu as entre 10 et 18 ans et que tu souhaites créer un projet, lancer une dynamique culturelle, sportive, citoyenne, dans ta commune, n'hésites pas à solliciter les animateurs.

Tout au long de l'année, les animateurs développent et soutiennent des projets culturels. C'est dans ce cadre qu'une dizaine de jeunes, fédérés depuis 1 an en junior association, ont participé aux ateliers théâtre, les mardis de 19h à 21h à Kogenheim. Ces

Atelier théâtre



Centre ados été 2017



ASSOCIATIONS

- rencontres leur ont permis de présenter leur pièce « Dans quelques instants cette tour ne sera plus », le 20 et 21 mai 2017, à la maison du temps libre de Sermersheim.

Un spectacle qui a accueillis près de 200 spectateurs, une belle réussite pour cette récente junior association « **A chaque jour suffit sa scène** ».

A noter dans vos agendas !

- Le programme des vacances d'hiver sera disponible courant Janvier, dans les mairies des communes, les collèges, le Facebook de l'AJ : Animation Jeunesse Secteur Benfeld, le site internet de l'AJ :

<https://fdmjc-alsace.fr/ajccce-benfeld>.

- Le programme des sorties mensuelles de Janvier à février, sera disponible courant Décembre, dans les mairies des communes, les collèges, le Facebook de l'AJ : Animation Jeunesse Secteur Benfeld, le

site internet de l'AJ : <https://fdmjc-alsace.fr/ajccce-benfeld>.

- Le Gamefeld est une fois de plus proposé, c'est un évènement organisé autour du jeu de société et du jeu vidéo le dimanche 7 avril 2018 de 14h à 23h.
- La fête de la musique intercommunale est organisée le samedi 23 juin 2018 au centre-ville de Benfeld.
- Le traditionnel ciné plein air est cette année proposé à Westhouse, le 20 juillet 2018.



Nuit du frisson
2016



Sortie à la
patinoire



Information et renseignement :

Animatrice jeunesse FDMJC Alsace , de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein Secteur Benfeld.

1 place de l'Ancien Tribunal - 67230 BENFELD

Animationjeunesse.benfeld@fdmjc-alsace.fr /
03.88.74.28.88

Site web : <https://fdmjc-alsace.fr/ajccce-benfeld>

Facebook : Animation jeunesse secteur benfeld.

Trek à dos d'âne



ASSOCIATIONS

AAPPMA SERMERSHEIM

Janvier 2016 :

Une immersion de carpes et de sandres a été faite dans notre belle gravière.

CONCOURS DE PECHE INTERSOCIETE

Cette année, 19 équipes ont participé à notre concours intersociété. Les prises étaient très bonnes et chaque équipe fut récompensée par une coupe, offerte gracieusement par nos entreprises du village, ainsi que par notre municipalité.

Nous les en remercions grandement.

Nous remercions tous les participants (pêcheurs ou non) venus nombreux lors de cette manifestation.

Remise de la coupe par Mr ROSFELDER à notre adjoint Mr WILLMANN Fernand.



Intersociété

Palmarès du concours :

1er : SCHAEFFER	28.040 kg
2ème : SOBATRA	26.890 kg
3ème : CHEVASSU	20.610 kg
4ème : HUIDOBRO	19.160 kg
5ème : SCHNELL Thomas-KINTZHEIM	16.420 kg
6ème : GERKO	16.360 kg
7ème : APP - EBERSHEIM	15.840 kg
8ème : ETS SCHLAEDER-SERMERSHEIM	15.790 kg
9ème : PICON SUFER	14.180 kg
10ème : COMMUNE SERMERSHEIM	13.390 kg
11ème : RIEHLING Jean - SERMERSHEIM	11.720 kg
12ème : ENTREPRISE HUFFLING - SERMERSHEIM	11.040 kg
13ème : AVICULTURE STOTZHEIM	10.810 kg
14ème : LUDWIG EUGENE	8.390 kg
15ème : APP FRIESENHEIM	7.060 kg
16ème : DREXLER Daniel	5.090 kg
17ème : POMPIERS-SERMERSHEIM	4.690 kg
18ème : AUBERGE DES SAUTERELLES	3.700 kg
19ème : SCHILLER	non pesé



Intersociété

Juin :

Les membres de l'APP ont effectué leur sortie au musée «Auto & Technik» à Sinsheim en Allemagne.

Nous avons pu découvrir et admirer des centaines d'automobiles et motos de toutes les époques, des gigantesques locomotives à vapeur, des voitures de sport racées, des machines agricoles, une exposition sur l'histoire militaire. En nous promenant sur les toits du musée, nous avons pu découvrir des avions tels que Concorde et Tupolev.

Ce fût une magnifique journée, très appréciée par tous, jeunes et moins jeunes.



Sortie Sinsheim

ASSOCIATIONS

Août :

PÊCHE VILLAGEOISE :

Pour notre pêche villageoise gratuite, les poissons étaient au rendez-vous....

Les pêcheurs du village étaient comblés d'attraper de belles truites ou autres poissons. Les gourmands aussi étaient heureux de pouvoir manger nos bonnes tartes flambées...



Octobre :

Après une belle et dure journée de travail et d'entretien, les berges de notre étang sont réparées.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DE 2018 :

8 Avril 2018 : Pêche sportive

13 Mai 2018 : Pêche sportive

26 Mai : Pêche Intersociétés

23 Juin : 70ème anniversaire de l'APPMA
Sermersheim avec un week-end « Carpes Frites »

7 Octobre : Pêche sportive

Nous en profitons pour vous rappeler que les cartes de gravières et cartes de pêche du domaine public seront disponibles à partir du 03 Janvier 2018 auprès des personnes suivantes :

- Mr SCHAEFFER Denis : 20 rue de l'III
- ETS SCHLAEDER : 2 impasse du moulin la gravière

Carte domaine public : non connu – demander dans les points de vente

TARIFS 2018 :

Carte du Jour :

Adultes : **35 €**

Adultes achetant la carte du domaine public auprès de l'APP : **25 €**

Mineurs : **15 €** (gratuit pour les jeunes du village de moins de 14 ans)

Carte pour 15 jours : **15 €**

Caution clé : **10 €** (uniquement pour les détenteurs de la carte de la gravière)

Carte de Nuit :

- **5 €** la nuit

- **20 €** la semaine

Carte invité pour une nuit (sans carte de jour) :
10 € la nuit

Nous rappelons que les cartes de nuit sont à acheter avant chaque nuit pêchée, des contrôles réguliers seront effectués.

Lors des contrôles, les personnes n'ayant pas l'autorisation payeront la nuit 10€ au lieu de 5€.

ASSOCIATIONS

LES « MONITEURS » DE L'A.S. SERMERSHEIM

Ils sont cousins de sang, ils ont la même passion du ballon rond, ils ont la même envie de coacher des jeunes talents, et ils restent tous deux attachés à leur club de cœur, l'A.S. Sermersheim.

Thomas Ehrhard et Arnaud Willmann personnifient à eux deux cette volonté de grandir et d'apporter un jour tous les bienfaits d'un monde footballistique qui vire à 180° depuis quelques saisons.

Outre la révolution numérique qui prend place dans les clubs et dans les ligues, outre l'indéniable outil que constitue aussi bien les sites internet que Facebook et tous les autres réseaux sociaux, outre le changement de mentalité des jeunes d'aujourd'hui, il reste une constante, l'amour du terrain !

Le plus haut niveau de diplôme régional : le BMF

Entendez Brevet Moniteur de Football ! En effet, c'est bien le plus haut diplôme de la Région du Grand Est que les deux compères ont décrochés en fin de saison dernière après avoir dû passer le stade de quatre formations générales, et de formations spécifiques. Il n'y a eu que 33 diplômés sur le Grand Est et nos deux éducateurs émérites y figurent ! C'est une satisfaction pour eux certainement, c'est surtout une énorme satisfaction pour le club qui, dans la structure KOSER (entendez section des jeunes de Kogenheim – Sermersheim), peut se targuer de disposer de nombreux dirigeants de haute compétence.

D'ailleurs, il faudrait ressourcer tout cela, et cela est l'un des challenges des deux saisons à venir.

Le club footballistique compte déjà un certain nombre d'éducateurs, mais aucun pour l'instant n'a décroché cette étape du cursus de coach !

La prochaine étape est fédérale, avec le BEF : Brevet d'Educateur de Football qui permettra d'aller titiller le championnat national !

Thomas en Fédéral à Vendenheim, Arnaud, coach de l'équipe fanion locale.

Les deux ne restent pas inactifs dans leur mission d'éducateur.

Thomas Ehrhard coach et encadre avec Sergio Costa les U19 féminines nationales de Vendenheim, avec pas mal de réussite d'ailleurs cette saison ou l'équipe est en course pour le titre de champion de France.

Arnaud Willmann lui coach les séniors 1 de l'A.S. Sermersheim et figure parmi les plus jeunes coaches du football séniors régional et les encouragements lui viennent de toute part du reste.

Les deux au Racing Club de Strasbourg !

Outre leur mission première, les deux éducateurs drivent l'équipe U10 du Racing Club de Strasbourg avec une grande réussite et sous la férule de Francois Keller et de Pascal Droenlé !

Une grande marque de reconnaissance que d'aller s'engouffrer dans ce centre de formation du seul club professionnel d'Alsace. Inutile de dire que cela doit être pour tous les amateurs du ballon rond de notre village une marque de reconnaissance aussi !

On leur souhaite belle et pleine réussite dans leurs fonctions respectives.



Photo officielle U10 2017 - 2018



RESPONSABILITÉS RIVERAINS

QUE DE BRUIT :

Pour préserver le bon climat de voisinage nous appelons à votre compréhension et vous prions de respecter les termes de l'arrêté municipal.

Sauf en ce qui concerne les bruits liés à des activités professionnelles organisées de façon habituelle ou soumises à autorisation, tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements : les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens,
- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage, de jardin,
- des appareils électroménagers,
- des jeux bruyants pratiqués dans les lieux inadaptés,
- de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique,
- des pétards et pièces d'artifice,
- des activités occasionnelles, fêtes familiale, travaux de réparation,
- de certains équipements fixes : ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur non liés à une activité fixée à l'article R 48-3 du Code de la Santé Publique.

Les cris et tapages nocturnes notamment à la sortie des spectacles, bals ou réunions sont interdits. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une nuisance sonore pour le voisinage.

Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à

la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :



Tous les jours de 8h à 20h sauf Dimanches et Jours Fériés

CRAYONS CASSÉS

« C'est avec déception que je me suis rendu compte qu'une décoration que j'avais fabriquée pour le village a été dégradée !

Qui sont ces voyous qui en veulent à des crayons géants au point de les abimer ?

N'existe-t-il pas d'autres moyens de s'amuser la soirée de réveillon ? Dommage mais cela ne va pas m'empêcher de les remettre en état ! »

Jacky Blumert
Adjoint au Maire

Responsable de la décoration du village



RESPONSABILITÉS RIVERAINS

NOS AMIS À 4 PATTES

La présence de nombreux animaux domestiques entraîne souvent des conflits de voisinage, principalement en raison de bruits, d'odeurs ou de morsures.

Les dommages donnant lieu à des indemnisations sont les dommages corporels (telle la morsure du chien) et les dégâts matériels (le chien dévaste la plate bande du voisin). Mais les tribunaux peuvent également tenir compte d'un préjudice moral, comme l'extrême frayeur ressentie à la suite de l'apparition du python royal d'un voisin.

De façon générale, le propriétaire est présumé responsable des dommages causés par ce dernier, même s'il s'est échappé (art. 1385 du code civil). Si votre chien vagabonde dans la rue et provoque la chute d'un cycliste, par exemple, vous serez donc tenu pour responsable (cass. Civ. Du 22.2.84). Vous ne pouvez dégager votre responsabilité qu'en prouvant que l'accident est dû à une faute de la victime (un enfant se fait mordre après avoir jeté des pierres à un chien) ou d'un cas de «force majeure», c'est-à-dire imprévisible, irrésistible et extérieur (violente explosion effrayant le chien qui vient se jeter dans les jambes d'une personne et la fait tomber). En dehors de ces deux hypothèses, vous demeurez responsable des conséquences financières des dommages causés par votre animal domestique.

Article 99.6 – Règlement sanitaire et social : Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

Encore trop de déjections canines :

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris sur les trottoirs, dans les

caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs jardins et espaces verts publics.

Article 99.2 Règlement sanitaire et social :

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale sur toute partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toutes natures.....

Soit : il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique, d'une manière générale, tout débris ou détritrus d'origine animale ou végétale susceptible de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes ;

Loi N° 83.629 du 12 juillet 1983

Dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse.



S'il n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul, Faites le pour lui et par Civisme et respect pour les riverains !!!!



Règlement Sanitaire Départemental
Infraction punie par une amande

RESPONSABILITÉS RIVERAINS

DÉPÔT SAUVAGE

« Si vous reconnaissez ces objets, prière de venir les récupérer en Mairie ».

Une vidéo surveillance sera mise en place, à la zone de loisirs et place de la matelote, afin d'identifier les auteurs d'actes malveillants.

Nous rappelons que tout dépôt sauvage est interdit et sanctionnable.



NETTOYAGE ET DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS PAR LES RIVERAINS

(extrait de l'arrêté municipal)

Les riverains de la voie publique, propriétaires et locataires sont tenus de balayer le trottoir dans toute sa largeur et sur toute la longueur au-devant de leurs immeubles bâtis ou non bâtis.

Outre ce balayage, chacun devra opérer régulièrement au lavage de ce même trottoir et à l'enlèvement des mauvaises herbes.

S'il n'existe pas de trottoirs, l'entretien doit se faire sur un espace de 1,50 m à partir de la limite de propriété.

Période hivernale :

Les riverains de la voie publique, propriétaires et locataires sont tenus de déneiger et de casser la glace sur le trottoir dans toute sa largeur et sur toute la longueur au-devant de leurs immeubles bâtis ou non bâtis.

Chacun devra participer à la lutte contre le verglas.

S'il n'existe pas de trottoirs, l'entretien doit se faire

sur un espace de 1,50 m à partir de la limite de propriété.

La neige devra être mise en tas de manière à ne pas gêner la circulation et en prenant soin de ne pas l'empiler sur les hydrants qui devront rester dégagés.

Il est interdit de déposer la neige ou de la glace sur la voie publique provenant des propriétés privées.



freepik

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2016 :

OTT Joseph Bruno né le 16 Janvier

De OTT Bruno et MULLER Sabrina

5 Rue de la Rivière

SIMON Alice Solène, née le 24 Janvier

De SIMON Jean Pierre et Nadine SCHULER

8 Rue des Bateliers

FAVRET Enora Jeanne Denise, née le 14 Mars

De FAVRET Guillaume et REYSS Elodie

24 Rue des Celtes

RICONOSCIUTO Cécilia Melody, née le 30 Mai

De RICONOSCIUTO Michaël et BLUMERT Perrine

20 Rue des Celtes

NASS Léandre Romain Léon, née le 20 Juillet

De NASS Stéphane et SCHMITT Perrine

13 Rue de l'III

DOBROWOLSKI Dimitri, né le 24 Juillet

De DOBROWOLSKI Alexis et ROULLIER Nadège

8 Rue de la Chapelle

DÉLOY-GOYON MULARD Lyncoln Eyden Max Jean, né le 16 Septembre

De MULARD Maximilien et DÉLOY-GOYON Stéphanie

11 Rue des Mérovingiens

GRANDIN Eliot, né le 17 Septembre

De GRANDIN Régis et MUSSER Frédérique

12 Rue des Mérovingiens

BLONDEAU Lyzie, née le 26 Septembre

De BLONDEAU Kévin et SCHAEFFER Carole

8b Rue des Forgerons

BENOIT Joséphine, née le 17 Novembre

De BENOIT Jonathan et BAEHR Aline

19 Rue des Mérovingiens

KEMPF Roxane, née le 23 Novembre

De KEMPF Arnaud et KLEIN Aurélie

17 Rue du 1er Décembre

BAPST Clara, née le 27 Novembre

De BAPST Olivier et HUGOT Marilyne

18 Rue des Mérovingiens

SCHWARTZ Éléonore, née le 29 Novembre

De SCHWARTZ Philippe et BERREL Amélie

26 Rue de l'III

FOEHRLE Théa, née le 19 Décembre

De Damien FOEHRLE et Mélissa GALLO

15 Rue des Mérovingiens

DÉCÈS 2016 :

SIMON Marie Lucie

Née le 20 Juillet 1921 à Sermersheim

Décédée le 16 Janvier 2016 à Sermersheim

KIEFFER Roger Paul Victor

Né le 22 Décembre 1948 à Sélestat

Décédé le 04 Mars 2016 à Colmar

ROUSSET Jean Marc

Né le 7 Février 1961 à Lunéville

Décédé le 04 Avril 2016 à Sermersheim

BLUMERT née BISEY Marie Thérèse

Née le 8 Septembre 1932 à Huttenheim

Décédée le 06 Avril 2016 à Sélestat

DONTENVILLE née FRANTZ Claire Thérèse

Née le 12 Août 1935 à Sélestat

Décédée le 11 Avril 2016 à Ribeauvillé

SCHAEFFER François Xavier

Né le 5 Novembre 1957 à Sélestat

Décédé le 23 Juin 2016 à Erstein

STIEFVATER née SIMON Marie Thérèse

Née le 22 Novembre 1914 à Marmoutier

Décédée le 14 Juillet 2016 à Benfeld

DJENDOUBI Khemaïs

Né le 26 Octobre 1984 à Schiltigheim

Décédé le 10 Septembre 2016 à Colmar

FASSLER Laurent Alfred

Né le 2 Octobre 1954 à Benfeld

Décédé le 04 Septembre 2016 à Strasbourg

LELARGE Raoul

Né le 11 Janvier 1930 à Le Saulcy-Senones

Décédé le 13 Novembre 2016 à Rhinau

ANGST Jean Paul

Né le 3 Avril 1936 à Huttenheim

Décédé le 17 Novembre 2016 à Ribeauvillé

MARIAGES 2016 :

18 Juin : BAUDRY Yannick et HELDÉ Jennifer
4 Rue des Forgerons

15 Octobre : HANNOU Hanin et ELYAAKOUBI Hossna
9a Rue de la Chapelle



ETAT CIVIL

PARRAINAGE CIVIL 2016 :

Rose Charlie BOESPFLUG

Fille de Arnaud BOESPFLUG et Sarah MOESSMER
Domiciliés 5 Rue du Lavoir

Téo GOEPPERT

Fils de Frédéric GOEPPERT et Aurore COSTANTINO
Domiciliés 26 Rue des Mérovingiens



Parrainage civil : Rose Charlie BOESPFLUG

Naissances 2016:



Décès 2016 :



STIEFVATER
Marie Thérèse



FASSLER
Laurent Alfred



KIEFFER
Roger Paul Victor



ANGST Jean Paul



SCHAEFFER
François Xavier



BLUMERT Marie Thérèse

Mariage 2016 :



HANNOU Hanin et EL YAAKOUBI Hossna

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2017 :

Lola Catherine Isabelle BANGRATZ, née le 8 Janvier

De *BANGRATZ Maxime* et *SCHEIWE Tania*

7 Rue de Kogenheim

Ezéchiél Cyriaque FRITSCH, né le 23 Janvier

De *FRITSCH Julien* et *WERNER Victoria*

6 Allée des Tilleuls

Apolline Antoinette Nicole KEYSER, née le 31 Janvier

De *KEYSER Laurent* et *SCHWOERER Mélanie*

7 Rue des Forgerons

Clovis BIEHLMANN, né le 18 Avril

De *BIEHLMANN Cyril* et *LE NGOC Audrey*

2a Rue des Charpentiers

Samuil STOYNEV, né le 23 Mai

De *STOYNEV Zhivko* et *KIENY Noémie*

13 Rue de la Chapelle

Lou GEORGES, née le 16 Juin

De *GEORGES Eric* et *HORNECKER Laetitia*

4 Rue des Celtes

Noé Gilbert Louis CURTO, né le 21 Juin

De *CURTO Raphaël* et *BOESIGER Régine*

26 Rue des Celtes

Mateo Fleury René FUCHS, né le 25 Août

De *FUCHS Fleury* et *LEGRAND Céline*

17 Rue de la Chapelle

Abigael STALTER, née le 9 Septembre

De *STALTER Fabrice* et *MOREAU Stéphanie*

1 Rue de la Rivière

Maxence Louis BILDSTEIN HALALI, née le 10 Novembre

De *HALALI Julien* et *BILDSTEIN Angélique*

4 Rue du Lin

Louison Sabine Isabelle TRAUSCH, née le 3 Décembre

De *TRAUSCH Jimmy* et *KNOPF Elise*

4a Rue de l'III



FUCHS Matéo

DÉCÈS 2017 :

KRAUFFEL André

Né le 14 Novembre 1950 à Meistratzheim

Décédé le 27 Janvier 2017 à Sermersheim

MAYER François

Né le 2 Février 1931 à Barabuc (Ex-Yougoslavie)

Décédé le 27 Janvier 2017 à Erstein

Dans sa 86^{ème} année

EICHENLAUB Eric

Né le 5 Décembre 1973 à Schiltigheim

Décédé le 13 Mai 2017 à Sermersheim

SCHNELL Anne Marie née PABST

Née le 11 Avril 1922 à Sermersheim

Décédée le 13 Juin 2017 à Rosheim

Dans sa 95^{ème} année

KRETZ Roland

Né le 10 Novembre 1950 à Benfeld

Décédé le 14 Juin 2017 à Ribeauvillé

KAMMERER Monique née BECHT

Née le 21 Décembre 1946 à Sélestat

Décédée le 1er Septembre 2017 à Colmar

MARIAGES 2017 :

4 Février : **Zhivko DIMOV STOYNEV & Noémie KIENY**
13 Rue de la Chapelle

24 Juin : **Arnaud KEMPF & Aurélie KLEIN**
17 Rue du 1er Décembre

24 Juin : **Grégory SIFFERT & Julie KLEIN**
22 Rue des Celtes



Zhivko & Noémie

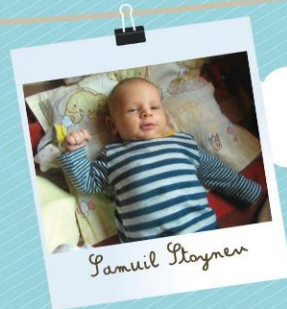
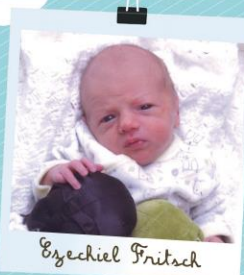
ETAT CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES 2017 :

95 ans : EHRHARD née MULLER Joséphine
94 ans : SCHLAEDER née LANGENECKER Marie-Elise
91 ans : BLONDEAU née BURKHARD Marie Louise
91 ans : SIMON Fernand
90 ans : METZ née BURKHARD Jeanne
89 ans : EHRHARD née BAUR Marie Odette
89 ans : GRAFF née SCHMITT Marie Anne
89 ans : LEININGER née SCHALL Marie Jeanne
89 ans : MEYER Jean
88 ans : HABERER née FELTZ Marie Sophie
88 ans : KRETZ Jules
87 ans : SCHNELL née KRETZ Marie Jeanne
87 ans : VOGELEISEN Eugène
86 ans : JEHL née GUNTZBURGER Marie Louise
86 ans : VOGELEISEN née SCHULTZ Lucie
85 ans : HURLIMANN née JUNG Denise
85 ans : ZUBER née BURKHAD Marie Léonie
85 ans : FISCHER Georges
85 ans : SCHANDENE André

85 ans : HURLIMANN Albert
85 ans : RIEHLING Jean
84 ans : KRETZ née RIEHL Marcelline
84 ans : MOSSER Raymond
84 ans : RAPP Joseph
83 ans : ADAM née DILLMANN Jeanne
83 ans : KEMPF née KEYSER Nicole
83 ans : RIEHLING née WILHELM Augustine
83 ans : RISSER née SCHNELL Irène
83 ans : ROECKERT née KELLER Marie Yvonne
83 ans : VOGELEISEN Juliette
82 ans : ACKERMANN René
82 ans : BURKHARD Jean-Pierre
81 ans : JUNG Bernard
81 ans : KEYSER née ROHMER Marie Paulette
81 ans : VOGELEISEN née ROHMER Marie Laurence
80 ans : FISCHER née REMETTER Christine
80 ans : HUCK née STIEFVATER Louise
80 ans : SCHANDENE née MEYER Odile
80 ans : STROH née KIRBILLER Fernande

Naissances 2017 :



Décès 2017 :



Mariage 2017 :



INFORMATION PRATIQUES

CORPORATION DES MAÎTRES - RAMONEURS DU BAS-RHIN



L'activité de ramonage touche particulièrement à la sécurité des personnes et des biens. Les entreprises de ramonage assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir la sécurité des clients. Or, il n'est pas de sécurité sans qualification.

La Corporation des Maîtres-Ramoneurs du Bas-Rhin a toujours été vigilante sur ce point, et il est important de rappeler que le nombre de sinistres incendie ou liés au monoxyde de carbone est inférieur en Alsace à la moyenne nationale, même s'il faut observer une

augmentation de ces sinistres au cours des derniers mois.

Ces constats doivent inciter tous les partenaires concernés à une vigilance accrue.

Nous rappelons que le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelque-soit la quantité utilisée.

Liste des entreprises de la corporation téléchargeable : www.uca67.fr

Votre ramoneur à Sermersheim :

IGERSHEIM Marc

Ramonage du Piémont

19 Rue des Prés - 67140 BARR 03 88 58 16 20

CORRESPONDANTE D.N.A - ALSACE

Si vous souhaitez faire paraître un article dans la presse-naissance mariage - grand anniversaire décès fête de classe etc... Vous pouvez prendre contact avec Mme Marie Thérèse GEORGE, Correspondante DNA - Alsace, qui se chargera de son élaboration et de sa parution.

Arrivées - Départ :

Vous venez de vous installer ou vous quittez la commune ?

Aucune inscription ou radiation n'est faite automatiquement.

Merci de bien vouloir vous présenter au secrétariat de la mairie pour signaler votre départ ou arrivée (vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille).

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE :

Les modalités pour s'inscrire sur les listes électorales.

Principe : pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (formulaire d'inscription à retirer au secrétariat de

la Mairie).

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales).

Un grand événement se prépare :

Afin de permettre à la municipalité de partager votre joie, à l'occasion de vos Grand Anniversaires 80 ans, 85 ans, 90 ans, et plus... Noces d'or, Noces de Diamants,... (ainsi que les personnes ayant contracté mariage ailleurs qu'à Sermersheim) nous proposons aux personnes souhaitant le passage de M. le Maire, de se faire connaître à la mairie dès que possible (minimum 10 jours avant la date souhaitée).

DISTRIBUTION DU COURRIER :

Dans un souci de rendre la distribution du courrier plus facile et plus efficace pour les facteurs, les boîtes aux lettres doivent être correctement placées, posséder des formats et des ouvertures pouvant accueillir tout types courants de courrier. Ainsi dans les constructions neuves, les boîtes aux lettres des maisons individuelles doivent être aisément accessibles par le facteur. Elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété. Elles doivent comporter

de façon claire et lisible, les noms des occupants.

La question de l'adresse se pose :

En France il y a :

- 5755 Places de l'Eglise
- 3566 Rues du Moulin
- 2779 Rues des Ecoles
- 2771 Rues de la Gare
- 2672 Rues de la Mairie

La qualité de l'adresse est essentielle pour assurer la sécurité des personnes, l'acheminement des secours, le respect des délais de livraison du courrier et des colis, ainsi que les prestations de services à domicile.

Veillez vérifier :

- que sur votre boîte aux lettres apparaissent vos noms, prénoms, n° et rue.

Exemple : MARTIN PAUL, 17 rue des Champs.

- que sur votre maison ou clôture apparaisse le numéro. ■



DON DU SANG



Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SERMERSHEIM

Kogenheim compte une douzaine de membres. Elle organise cinq collectes par an, quatre à la MTL de Sermersheim et une autre dans la maison des associations de Kogenheim. Les principaux donateurs viennent du vivier de ces deux communes, bien que l'on remarque depuis quelque temps l'arrivée de personnes des communes environnantes qui viennent offrir leur sang. Il peut y avoir différentes raisons à cela, un accueil chaleureux, une collation plaisante, des affinités avec l'un ou l'autre donneur, où tout simplement les relances par mail ou sms faites directement par L'EFS aux personnes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas pu se rendre à la collecte ayant lieu dans leur village. L'amicale constate avec grand plaisir, la venue de nouveaux donateurs mais aussi de jeunes donateurs, la relève est assurée !!!

Les collectes à Sermersheim et Kogenheim sont aussi l'occasion de joyeuses retrouvailles entre villageois, l'on papote des derniers événements nationaux et internationaux, de sport mais c'est aussi l'occasion de s'informer des "news sermersheimois" ou "kogenheimois" car nombreux sont les donateurs autochtones qui partent au travail le matin et rentrent tard le soir ; sûr qu'à la prochaine collecte on va prendre des nouvelles quant à la construction de la nouvelle école, quant à l'installation de la fibre dans le village ou tout autre sujet à l'ordre du jour. La troisième mi-temps comme dirait les « footeux » est souvent très animée, c'est ce qui fait le charme de ces rencontres.

Environ 330 poches sont glanées par an, ce qui représente un franc succès à comparer avec les plus gros bourgs où les gens se déplacent moins. Très souvent, la collecte de début janvier recueille un peu moins de dons car il s'agit souvent des périodes de gripes ou autres petits refroidissements et la date se situe d'habitude tout près du Nouvel An. Pour 2018 elle a lieu le 15 janvier, ça laisse le temps aux donateurs de se remettre des festivités. La collecte du 12 juin 2017 restera dans les souvenirs, elle a été dédiée à Maé le petit

sermersheimois qui lutte bravement contre une leucémie, ce fut une belle réussite car 77 donateurs se sont déplacés pour l'occasion, comme quoi les " donateurs ont du cœur !".

Les 5 infirmières, bien que prévenues par la présidente de la possible et presque sûre surcharge de travail, ont été légèrement dépassées par les événements, à ceci venant se rajouter des travaux sur la RD1083 et presque une heure de retard sur l'horaire, ce fut sportif !!! Mais la majorité des donateurs ont pris leur mal en patience, ils étaient là pour une noble cause, et cela n'a ni prix ni timing !!!! Encore merci à eux !!!

Le nombre de dons est relativement constant, 330 poches de sang ont été récoltées en 2017, sur l'année environ 160 personnes se rendent au moins une fois par an à la collecte. Les membres de l'amicale s'efforcent de varier les collations, bouchées à la reine, pizzas, jambon en croûte etc, pour le plus grand plaisir des donateurs. Les personnes suivant un régime ou étant allergiques au gluten, voudront bien se faire connaître par sms au 06 72 02 18 13, une collation spéciale leur sera servie (mais uniquement sur demande de leur part par sms) .

C'est reparti pour 2018 : 26/03 - 06/08 - 08/10 à Sermersheim et 11/06 à Kogenheim.

Les membres de l'amicale des donateurs de sang bénévoles de Sermersheim Kogenheim remercient les villageois de Sermersheim et de Kogenheim pour leur bon accueil et leur générosité lors de vente des calendriers en octobre dernier.

Maité GEORGE Présidente (Sermersheim)
Francis MEYER - Vice-Président (Kogenheim)

Dates des collectes de sang 2018 :

Lundi 26/03/2018 à la MTL de Sermersheim
Lundi 11/06/2018 à la Maison des associations de Kogenheim
Lundi 06/08/2018 à la MTL de Sermersheim
Lundi 08/10/2018 à la MTL de Sermersheim

Quelques petites informations concernant le don du sang.

Les hommes sont autorisés à faire 6 dons de sang par an et les femmes ont droit à 4 dons par an. En règle générale, le don de sang est ouvert à toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé et pesant au moins 50 kilos. Néanmoins il existe des contre-indications qui pour la plupart sont

DON DU SANG

temporaires : soin dentaire récent, voyage effectué dans certains pays, relation sexuelle à risque...

Actuellement, le stock de produits sanguins est en baisse, seulement 11 jours d'avance, alors qu'il en faudrait 14 au minimum. Malheureusement, seuls 4% des français en âge de donner leur sang le font chaque année. 1 million de personnes sont soignées chaque année grâce à un don de sang. Tout au long de l'année, 10.000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins. Mais l'établissement français du sang, chargé de la collecte et du stockage, manque de donneurs alors que les demandes s'accroissent de manière importante. Un prélèvement dure 10 minutes, dix petites minutes de votre temps peuvent sauver une vie !!!! Nous avons tous autour de nous, dans nos familles, et parmi nos connaissances des gens malades, et notre seul vœux est qu'ils puissent guérir. Le sang c'est la vie, mobilisons nous !!!

Donner son sang c'est venir en aide :

- Aux malades (cancer, leucémie, sida,...)
- Aux opérés
- Aux grands brûlés
- Aux femmes enceintes en cas d'accouchements difficiles
- Aux hémophiles
- Aux accidentés de la route
- Aux victimes de catastrophes naturelles
- En cas de situations d'urgences
- A la chirurgie et la médecine

Remise de diplômes



Les diplômés



Galette des rois... et le tirage de la reine...



Préparation de la salade de fruits... dans l'ambiance



Collecte dédiée à Maé



Informations SMICTOM

Déchèteries : s'organiser mieux pour y aller moins

Le SMICTOM d'Alsace Centrale gère 8 déchèteries qui accueillent la moitié des déchets générés par les ménages du territoire. Afin d'assurer une équité de service et d'offrir des conditions optimales d'accueil sur place (limitation du trafic routier, disponibilité des agents, réduction de l'attente), le SMICTOM sensibilise les habitants et met en place une limitation du nombre de passages en déchèterie.

Une limite fixée à 24 passages par an

En 2016, les 8 déchèteries ont accueilli 440 000 visites. Les chiffres obtenus grâce à la mise en place du dispositif OPTIMO ont permis de mettre en lumière de grandes disparités d'usages : **30 % des visites en déchèteries sont effectuées par 7% des usagers**. Pour garantir l'équité de service, le SMICTOM a décidé, à partir du 1^{er} janvier 2018, de limiter à 24 passages par an en déchèterie compris dans la redevance pour chaque déposant. Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5 € par passage.

Le nombre de passages effectués sera visible au niveau de la borne d'accès lorsque l'on badgera.

Un dispositif d'accompagnement

Le SMICTOM d'Alsace Centrale souhaite conseiller les usagers qui se rendent très fréquemment en déchèteries afin de faire évoluer leurs habitudes.

Bien souvent, il s'agit de personnes qui prennent le réflexe d'aller systématiquement en déchèteries pour jeter quelques emballages ou quelques ampoules par exemple.

Le SMICTOM va donc diffuser auprès des publics concernés un dépliant qui donne des conseils pratiques pour mieux s'organiser afin de se rendre moins souvent en déchèterie. Il rappelle ainsi que les emballages ménagers, les papiers, journaux et magazines doivent être jetés dans les bacs et conteneurs jaunes, et les bouteilles et pots en verre dans les conteneurs verts qui maillent le territoire. Les piles, ampoules, néons et autres électroménagers peuvent être ramenés en points de vente, et les vêtements déposés en borne « Eco-TLC » dont les emplacements sont disponibles sur www.lefibredutri.fr.

Enfin, le SMICTOM dispense des conseils pour réduire l'apport de déchets verts (paillage, compost, broyage, jardin naturel), qui représentent la plus grosse part des apports en déchèteries et peuvent générer d'importants temps d'attente aux beaux jours.

Projet SMICTOM 2020

Dans le cadre du projet SMICTOM 2020 (prise en compte des évolutions de la réglementation et volonté de maîtrise des coûts), le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra en œuvre dès 2018 un certain nombre de dispositifs pilotes.

Ainsi, dès 2018, des véhicules de collecte seront notamment équipés du dispositif de lecture des puces des bacs pour connaître exactement le nombre de présentation des bacs à la collecte et valider le dispositif technique. Cela permettra d'étudier la pertinence du passage à une redevance incitative à la levée à la place de la redevance incitative actuelle au volume.

Un beau métier pour la planète !

INFORMATION PRATIQUES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

► Validité : 15 ans Coût : **Gratuit**

Si perte ou vol de l'ancienne carte :

Coût : 25 €uros (en timbre fiscal) à joindre à la demande.

PIÈCES À FOURNIR :

► Personne Majeure :

- la précédente Carte d'Identité en cas de renouvellement
- 2 photos d'identité récentes aux normes prescrites (35 x 45 mm)
- copie intégrale de l'acte de naissance (récente de moins de 2 mois) à demander par l'intéressé à la Mairie du lieu de naissance
- 1 justificatif de domicile récent (maximum 2 mois) : facture d'électricité, gaz, eau,...

Si le demandeur « majeur » est hébergé, et ne peut présenter un justificatif à son nom ; fournir :

- une attestation d'hébergement,
- une copie de la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile récent de l'hébergeant.

► Pour les personnes naturalisées :

Fournir un justificatif d'acquisition de la nationalité française.

Transfert des demandes de cartes d'identité :

À compter de fin mars, les demandes de cartes d'identité ne seront plus traitées à la Mairie de Sermersheim. Vous devrez vous déplacer comme pour les demandes de passeports dans les mairies équipées de la station biométrique (Erstein, Obernai, Sélestat.....).

Cette décision ne relève pas de la municipalité mais d'un décret national publié le 28 octobre 2016. Il vous sera toujours possible de retirer au secrétariat de la mairie le dossier papier et la liste des pièces à joindre.

► Femmes divorcées :

Jugement de divorce autorisant les femmes divorcées à conserver le nom de leur ex-époux au nom d'usage. Ce document est à joindre au dossier.

► Personne Mineure :

- la précédente Carte d'Identité en cas de renouvellement
- 2 photos d'identité récentes et aux normes prescrites (35 x 45 mm)
- copie intégrale de l'acte de naissance (récente de moins de 2 mois) à demander par l'intéressé à la Mairie du lieu de naissance
- 1 justificatif de domicile récent au nom des parents
- une pièce d'identité du parent qui vient faire la demande

A partir de 13 ans, l'ayant droit doit être présent au moment du dépôt du dossier en mairie (empreinte-signature).

Si les parents sont divorcés : joindre le jugement du divorce.



Sermersheim faisant partie du Canton d'Erstein, il sera demandé au administrés de notre village de s'adresser en priorité à la Mairie d'Erstein.

PASSEPORT : Suite à la mise en place du passeport biométrique de 2009, le secrétariat de mairie n'est plus habilité à instruire les demandes de passeport.

Vous devez à présent vous adresser à l'une de ces Mairies : Erstein, Sélestat, Obernai, Strasbourg ou Molsheim.

INFORMATIONS PRATIQUES

▶ MAIRIE :

18 Allée des Tilleuls 67230 Sermersheim
03.88.74.70.17 ;
email : mairie-sermersheim@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi de 17h à 19h, mardi de 8h à 12h,
vendredi : de 8h à 12h

En dehors de ces horaires prière de prendre rendez-vous
Permanences du Maire et des Adjointes sur rendez-vous

▶ SMICTOM :

08.00.77.04.13
www.smictom-alsacecentrale.fr



ORDURES MÉNAGÈRES :

Collecte des Bacs GRIS : **MARDI - Chaque semaine**

Collecte des Bacs Jaunes : **LUNDI - Semaine paire**

Si un jour férié est un Lundi ou Mardi, le rattrapage de la collecte se fait le **Samedi précédent**.

Déchetterie de Benfeld : 03.88.74.17.41
Service des encombrants : 08.00.77.04.13



**Attention, à partir
du 1^{er} avril 2017,
les horaires de votre
déchetterie changent :**

• DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 18h

• DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS :

le mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 17h

Un beau métier pour la planète !

www.smictom-alsacecentrale.fr



▶ Collecte et recyclage des Vieux Papiers et Carton en 2018 :

Benne à papiers 2018 :

- du samedi 3 au lundi 12 mars
- du samedi 2 au lundi 11 juin
- du samedi 1 au lundi 10 septembre
- du samedi 1 au 12 décembre

▶ Bureau de Poste de Benfeld :

03.88.58.73.94

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 14h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h00

▶ APPELS D'URGENCE :

Samu :	15
Gendarmerie :	17 ou 03.88.74.70.42
Sapeurs pompiers :	18
Centre anti-poisons :	03.88.37.37.37
SOS mains :	03.88.67.44.01
Centre de traumatologie :	03.88. 55.20.00
Hôpital de Sélestat :	03.88.57.55.55
Hôpital civil de Strasbourg :	03.88.11.67.68
Ambulance du Centre Alsace :	03.88.74.41.60
Ambulance - Taxi ZUBER :	03.88.74.11.88

▶ NUMÉROS UTILES :

Ecole Adelaïde	03.88.74.39.86
Service des Eaux - Benfeld	03.88.74.41.41
Service des Eaux - Schiltigheim	03.88.73.29.19
Urgence sécurité GAZ	08.00.47.33.33
Communauté des Communes	03.88.74.30.79
Réagir Insertion	03.88.74.23.23
Presbytère Catholique	03.88.74.40.07
Pasteur Daniel REIST	03.88.74.83.75
Centre des Impôts Erstein	03.90.29.91.40
Centre des Impôts Sélestat	03.88.58.89.89
Tribunal d'Instance Erstein	03.88.98.03.01

▶ Sous-préfecture de Sélestat :

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h

Mardi : de 13h à 16h et vendredi de 8h à 13h

▶ CRAV : Permanences à la mairie d'Erstein :

08.21.10.67.67

Les 1ers et 3èmes vendredis : de 9h à 12h
sans Rdv et de 14h à 16 sur Rdv

Les 2ème vendredis toute la journée

▶ Permanences du Conseiller Départemental :

Mme Astride BEYL :

Hôtel du département,

1 place du Quartier Blanc

67964 Strasbourg Cedex 9 ; 03.88.76.69.37

email: astride.beyl@bas-rhin.fr

▶ Permanences du député de la circonscription :

M. Antoine HERTH :

5 rue Rosweg - 67600 Sélestat

03.88.92.32.45